

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

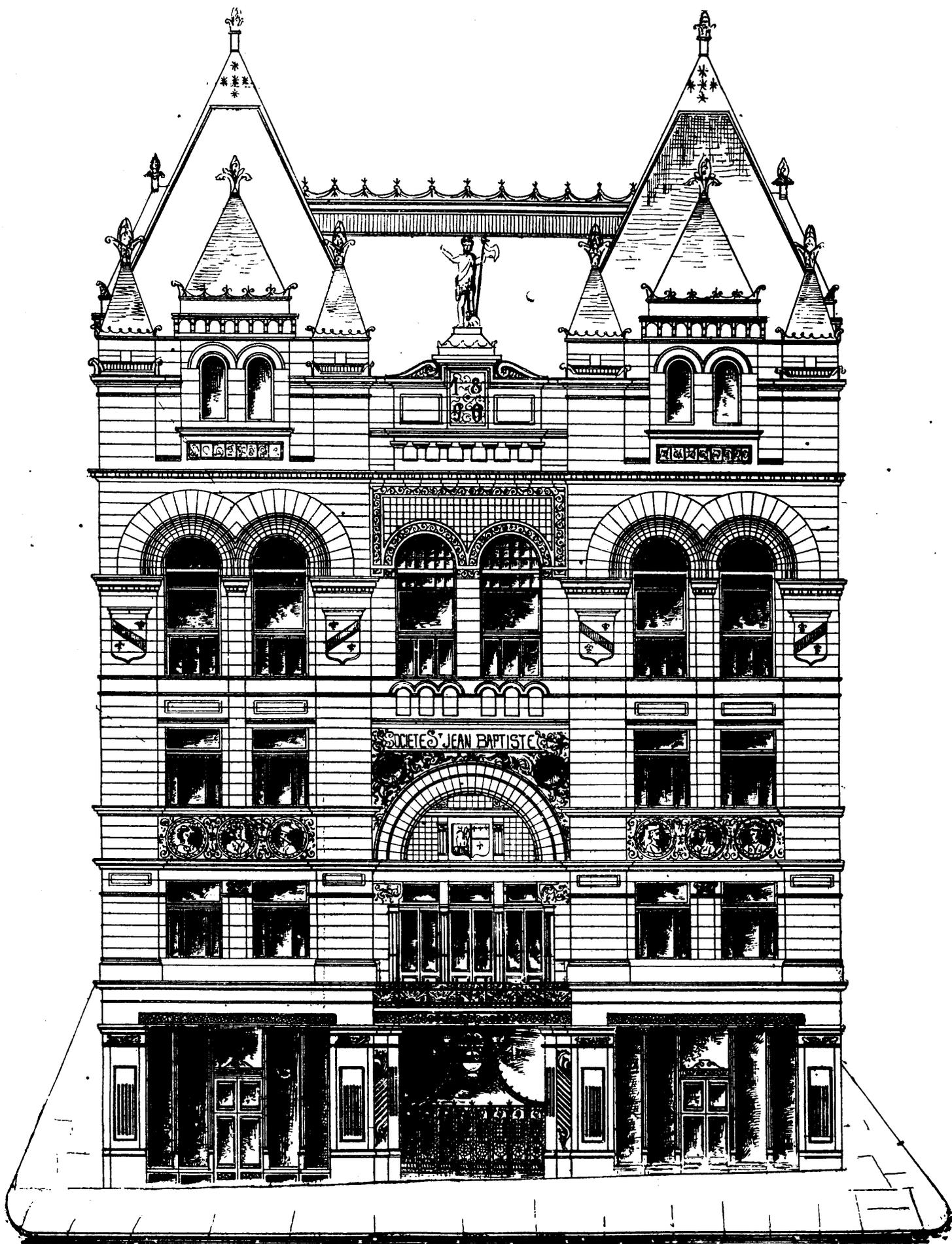
Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7^{ME} ANNÉE, No 335—SAMEDI, 4 OCTOBRE 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE MONUMENT NATIONAL.—FAÇADE PRINCIPALE (RUE GOSFORD).—Voir l'article

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 4 OCTOBRE 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Nos primes.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Le monument national.—Honneur à notre artiste Louis-Philippe Hébert.—Poésie : Sonnet, par Louis de Saintes.—Légende canadienne, par Viator.—Les écrivains de toutes les littératures : biographie et portrait de Montesquieu, par Charles Simond.—Economie domestique, par E. M.—Cueillettes et glanures : En descendant l'Ottawa, par Jules St-Elme.—Astronomie : Idée d'une communication entre les deux mondes, par Camille Flammarion.—Le Cercle Dollard.—L'anglification (suite et fin), par Pierre Bédard.—La maison Bernard, Fils & Cie.—Feuilleton : Le Régiment (suite).

GRAVURES : Le monument national : Façade principale (rue Gosford) ; Façade de la rue Craig ; Coupe longitudinale. — Portrait de Montesquieu.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes	-	-	-	\$200

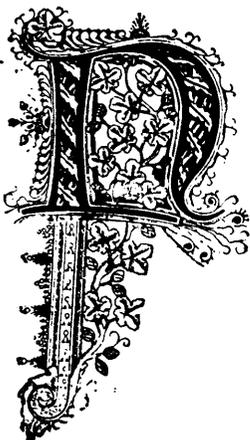
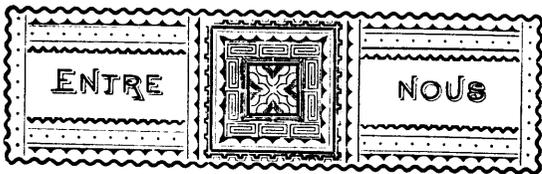
Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-HUITIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de SEPTEMBRE), aura lieu samedi, le 4 OCTOBRE à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



NOTRE bonne ville de Montréal vient de s'offrir une série d'émotions, dont la moindre n'est pas celle qui s'est produite au sujet de l'arrestation d'un journaliste accusé d'avoir fait circuler de fausses nouvelles ; il aurait télégraphié à l'un des journaux de New-York, dont il est le représentant, que le jeune prince Georges de Galles ne s'était pas toujours conduit d'une manière absolument correcte, pendant son séjour à Montréal, ou quel-

que chose de même sens.

A peine la nouvelle fut-elle répandue, que quel-

ques bons sujets de Sa Majesté tressautèrent sur leurs extrémités, crièrent haro sur le coupable et plus d'un journaliste même,

.... prouva par sa harangue Qu'il fallait dévouer ce maudit animal. Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.

Quelqu'un se dévoua, en attendant, pour procéder en justice, faire les dénonciations et plaintes prescrites par la loi, etc., etc., toutes démarches pénibles, mais indispensables, pour arriver à priver un citoyen anglais de cette liberté individuelle à laquelle chacun de nous tient avec tant de raison.

On s'assura les services d'avocats éminents, mais comme il fallait les payer, on fit appel au portemonnaie des gens bien pensants et, tel était l'enthousiasme ou la colère générale, que l'on réunit un millier de piastres, en moins de temps que n'en met l'hirondelle rapide à porter la pâture à ses petits affamés, ou qu'un juif n'en dépense à glisser un louis dans son gousset.

Si un journaliste s'avisait un jour de nous accuser à tort, vous ou moi, d'un crime quelconque, je doute fort que nous réussissions aussi vite à trouver les fonds nécessaires pour venger notre honneur et faire coucher le coupable sur la paille humide des cachots.

* * De cette aventure, dont j'ignore encore le résultat, puisque le jugement n'est pas encore rendu à l'heure où j'écris, que reste-t-il et que restera-t-il ?

Les Anglais, comme tous les peuples du monde, sont divisés ou peuvent se diviser en deux classes d'hommes, au point de vue politique : ceux qui considèrent les rois et les princes comme impeccables, et les autres qui les regardent comme gens sans raison d'être, se contentant de vivre aux dépens des autres ; on les désigne sous différents noms, selon les pays, mais le sens des mots est toujours le même.

Aux premiers, il est impossible de faire entendre que les grands de la terre puissent être sujets aux mêmes travers que le reste de l'humanité ; aux seconds, on ne pourra jamais faire comprendre que rois, reines et princes ne passent pas leur temps à boire la sueur du prolétaire et à mener une vie de bâtons de chaises.

Les uns sont persuadés que c'est un crime, un grand crime, que d'oser même admettre la possibilité que le duc de Kent, le prince de Galles ou tout autre prince de sang royal ait pu, l'occasion aidant, prendre un verre de champagne de trop ; les autres ont la conviction la plus absolue que ces mêmes têtes couronnées ou à couronner se couchent tous les soirs après avoir absorbé un nombre invraisemblable de bouteilles des meilleurs crus.

Ces deux classes existent, quoi qu'on en puisse dire.

Reste l'exception qui se compose de braves gens qui considèrent que les faits et gestes des rois, reines et princes ne les regardent pas, et qui disent en levant les épaules : tout cela nous est bien égal, pourvu qu'on nous laisse tranquilles, que l'on ne nous moleste en rien et que nous vivions libres et à l'aise.

Ceci admis, dites-moi à quoi peut servir ce scandale commencé par un journaliste, aggravé par les plaignants en cette cause et continué par les commentaires qu'il fait naître.

A rien, qu'à couvrir le premier de honte, les seconds de ridicule, et ceux qui glosent de cette affaire de l'accusation très méritée de ne pas savoir se mêler de leurs affaires.

Mais il faut prendre l'humanité telle quelle est et les royalistes trop zélés pour ce qu'ils sont.

* * Je ne fais pas de commentaires, je constate. Montréal et Québec ont offert des bals au petit fils de la reine, ce dont je me garderai bien de les blâmer, mais je sais aussi que cela a coûté beaucoup et je me demande ce qu'il en adviendrait si nous avions, tous les mois, la visite d'un prince ou d'une princesse, et si cela ne deviendrait pas un peu fatigant tant pour les jambes que pour l'estomac et le portemonnaie.

Je sais aussi que l'on me pourra répondre que

pareille chose ne peut vraisemblablement pas arriver et que la reine elle-même s'y opposerait.

Du moment où Sa Majesté prononce, je m'incline.

Il en serait peut-être de même également si notre meilleur ami venait nous demander l'hospitalité tous les quinze jours.

L'humanité est bonne, mais elle se fatigue vite des meilleures choses.

Et puis, souvent, en croyant mieux faire, il arrive que l'on commet des bourdes énormes.

C'est ainsi que j'ai entendu commenter les faits et gestes du jeune prince à propos des bals, soupers et réceptions auxquels il était forcé d'assister puisqu'ils étaient donnés en son honneur.

—Avez-vous remarqué, dit l'un, le prince n'a pas invité madame *** à danser ?

—Et il s'est promené, pendant le quart d'heure, avec Mlle X, Mlle Y et même Mlle Z qui valent bien moins que Mlles A, B, C.

—Il paraît que c'est la faute de l'aide de camp. —Pas du tout, c'est le gouverneur-général qui est le coupable.

—Mais non, c'est un tel, vous savez, qui se mêle de tout et même de ce qui ne le regarde pas. Et je ne dis pas tout.

* * Et moi-même, le soir du bal des citoyens, à Québec, je fus témoin d'un autre fait étrange auquel personne ne fit attention, mais qui n'en existe pas moins, bien que j'ai été probablement le seul à le remarquer.

Notez que si je vous en fais part, c'est qu'il est entendu qu'entre nous il ne doit pas y avoir de secrets.

Ce soir là, le palais législatif étincelait de mille feux—comme dans *Haydée*—les uniformes brillaient, les diamants brûlaient, les épaules blanches des femmes éblouissaient, la foule, heureuse, s'abandonnait à l'ivresse du bal, pendant qu'une assemblée, représentant les plus grands noms de la Nouvelle-France s'inclinait devant l'héritier du prince de Galles, prince lui-même, qui mettra peut-être un jour sur son front la couronne d'Angleterre et celles des Indes....

Et, à la porte, dans un coin, car il aurait pu gêner la circulation, était couché un géant, un général, un homme qui avait fait pâlir la gloire des armes anglaise, qui avait vu fuir toute une flotte devant lui, le défenseur de Québec, *Frontenac*. FRONTENAC!!!

Il y aura deux cents ans dans quelques jours, en 1690, les Québécois dansaient aussi, mais l'ennemi était aux portes de Québec, et les temps sont changés.

* * Donc, en 1690, vers le 16 octobre, voici ce qui se passait à Québec, alors que Phipps, commandant de la flotte anglaise, se préparait à mettre le siège devant la ville.

C'est l'abbé Ferland qui parle : "Jamais le port de Québec n'avait présenté un pareil spectacle ; tout était en mouvement sur la flotte : les voiles se serraient, les ancres tombaient à l'eau : les trois mille hommes de troupes examinaient avec inquiétude la place qu'ils venaient attaquer.

"Sur les dix heures, une chaloupe se détacha du vaisseau amiral et se dirigea vers la ville ; elle portait à l'avant un pavillon blanc, qui annonçait qu'un parlementaire était à bord. Quatre canots s'avancèrent au devant et la rencontrèrent à quelque distance du rivage. L'envoyé de Phipps monta sur un des canots, après qu'on lui eut bandé les yeux. Il fut conduit au château Saint-Louis, où se trouvaient réunis les principaux officiers de la colonie en grande tenue. Quant on lui eut enlevé le bandeau, il fut tout étonné à la vue de la nombreuse compagnie qui entourait le gouverneur ; de jeunes et brillants officiers étaient groupés autour de leur chef, et semblaient tout joyeux de voir au milieu d'eux un Anglais chargé de les inviter à se rendre ou à se défendre. L'envoyé présenta les dépêches du général Phipps, écrites avec une hauteur peu convenable.

"Après avoir accusé les Français de souffler la

haine et la division sur le continent de l'Amérique et les avoir menacés de la vengeance de l'Angleterre, le gouverneur anglais déclare qu'il veut empêcher l'effusion du sang humain ; en conséquence, il demande, au nom du roi Guillaume et de la reine Marie, que les Français aient à rendre leurs forts et châteaux, sans les endommager, ainsi que toutes les munitions ; qu'ils délivrent tous les captifs, et remettent leurs personnes et leurs biens à la disposition du général anglais. "Ce que faisant," ajoute Phipps, "comme chrétien, je vous pardonnerai, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de Leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets. Ce que si vous refusez de faire, je suis venu pour venger, avec le secours de Dieu et par la force des armes, les torts et les injures que vous nous avez faits et vous soumettre à la couronne d'Angleterre. Si vous attendez trop tard à le faire, je vous préviens que vous regretterez de n'avoir pas accepté plus tôt la faveur qu'on vous offre.

"Votre réponse positive dans une heure, par votre trompette avec le retour du mien, est ce que je vous demande au péril de ce qui pourrait s'en suivre ?"

"Comme l'interprète achevait de traduire cette lettre, écrite en anglais, l'envoyé tira sa montre, et la présenta au comte de Frontenac, en lui faisant observer qu'il était dix heures, et qu'à onze heures il serait prêt à partir avec la réponse qu'on lui donnerait. On conçoit l'indignation que durent produire la lettre du chef et la conduite de son envoyé sur tous les assistants ; mais le gouverneur sut réprimer son impatience, et lui répondit avec dignité : "Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, dit-il à l'officier anglais ; dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume, et que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang, en cherchant à détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le roi Jacques. Votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qu'il attribue aux Français dans la colonie du Massachusset, car il a dû s'attendre que le roi mon maître ayant reçu sous sa protection le roi d'Angleterre, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées, chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince légitime."

"Puis, montrant de la main à l'envoyé les officiers dont la chambre était remplie, le gouverneur ajouta en riant :

"—Et, quand votre général m'offrirait des conditions un peu plus douces, et que je fusse d'humeur à les accepter, croit-il que tant de braves gens voudraient consentir et me conseilleraient de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et d'un rebelle qui a manqué à la fidélité due à son légitime souverain, pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le défenseur de la foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume et renverse la religion anglicane. C'est ce que la justice divine, invoquée par votre général dans sa lettre, ne manquera pas de punir avec sévérité."

"Étonné par la fierté de cette réponse, l'envoyé pria le gouverneur de vouloir bien lui donner une réponse par écrit.

"—C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusils que je répondrai à votre général, reprit Frontenac ; ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi. Qu'il fasse du mieux qu'il le pourra, comme je ferai du mien !"

Le lendemain les Canadiens-français'emparaient d'un drapeau anglais qui resta à la cathédrale de Québec jusqu'en 1759.

Le 23 du même mois la flotte anglaise avait disparu.

* * Je me souvenais de toutes ces choses, de cette grande époque, de ces hauts faits de guerre, je pensais aux braves tombés dans ces jours de bataille, au vaillant général qui les commandait et, passant près de l'endroit où l'homme de bronze était couché et dont la bouche, muette maintenant, avait prononcé de si fières paroles, je me découvris avec respect, en disant :

—Mon général, je vous salue !

Et comme je m'éloignais, la tête en feu et le cœur broyé, la musique du bal lançait par les fenêtres du palais illuminé les notes lourdes de : *God save the Queen* . . .

* * Quelques heures plus tard, il faisait alors grand jour et le soleil illuminait toute la rade et les hauteurs de Québec, je repassais au même endroit.

Le géant de bronze était debout, la statue d'Hébert paraissait dans toute sa grandeur, on se disposait à l'élever à l'endroit désigné pour la recevoir, à gauche, au dessus de la portemonumentale, lui, le premier de cette phalange de nos grands hommes qui doit orner le Parlement, et, me retournant je vis la statue de la reine d'Angleterre, déposée près d'un parterre, qui semblait regarder avec étonnement Frontenac prendre place sur son piedestal de gloire et d'immortalité . . .

Mais si l'âme des morts, comme on le dit, peut revenir aux lieux où ils ont vécu, et si un atôme du génie guerrier du grand général a pu s'unir au bronze taillé si vigoureusement, ce dut être un spectacle étrange pour lui de voir une autre flotte anglaise dans cette même rade où deux cents ans auparavant, les vaisseaux de l'amiral Philips éprouvèrent un si grand échec.

Tout est changé, Frontenac, cette flotte est chez elle, l'étendard anglais se déploie sur la citadelle, les princes anglais entrent en maîtres dans Québec, on veut même nous empêcher de parler cette langue dont les éclats faisaient fuir les navires de Guillaume d'Orange, tout est changé, tout, sauf ta gloire et ton grand nom.

Louis Ledieu

LE MONUMENT NATIONAL

(Voir gravures)

Le besoin d'un établissement, spécialement consacré aux réunions patriotiques, se faisait sentir parmi nous depuis quelques années.

Le peuple avait grandi ; ses institutions, pleines de vitalité, étaient devenues si grandes et si fermes, que les francophobes eux-mêmes ne savaient de quelle manière attaquer ces *French Canadians*.

Malgré cette force, cette activité étonnante qui donnait à la nation canadienne l'espoir d'un avenir des plus brillants, il fallait un monument quelconque, un lieu spécial où les plus belles pages de notre histoire pouvaient y être tracées en caractères ineffaçables.

A quoi servirait notre ardent patriotisme, si nous ne pouvions pas avoir, dans cette chère province de Québec, un édifice national ? On proclame les exploits de nos héros et l'on ne serait pas capable d'élever des statues à ces hommes illustres qui font la gloire de notre pays.

M. L. O. David, le patriote sincère dont nous connaissons tous les nombreux et éclatants services, a compris l'utilité d'un établissement destiné à perpétuer parmi nous le souvenir de nos grands hommes ; alors, travaillant sans relâche au succès de cette idée, il parvint, il y a quelques mois, à faire finir les plans de ce monument dont nous donnons aujourd'hui deux façades et une coupe longitudinale.

Les architectes, MM. Perrault et Mesnard, ont choisi le style roman comme se prêtant le mieux aux besoins d'un édifice national.

A l'intérieur comme à l'extérieur, ils ont laissé des espaces où pourront être placés plus tard des statues, des tableaux, des bustes, des écussons et autres inscriptions.

Voici les dimensions : Façade de la rue Gosford : longueur, 88,0 ; hauteur, 80,0.

Façade de la rue Craig : longueur, 184,0 ; hauteur, 60,0.

Façade de la rue St-Louis : longueur, 182,0.

Il y aura au rez-de-chaussée des magasins dont le loyer donnera à l'association St-Jean-Baptiste

un revenu assez considérable ; leur hauteur sera de 20 pieds.

Au premier étage est située une grande salle qui aura avec les galeries une capacité d'au moins 2,800 places ; dans ce vaste appartement, les œuvres de nos premiers artistes canadiens seront disposés dans un ordre régulier ; une scène assez élevée et assez large sera utilisée pour concerts et autres représentations quelconques ; cette salle splendide aura 134,0 x 50,0.

L'Association s'est réservée une belle salle pouvant contenir 700 à 800 personnes.

Une partie du premier, du deuxième et troisième étages est divisée en quatre autres salles secondaires ayant 42 x 30, et en 10 à 12 bureaux possédant en moyenne 12 x 12.

L'entrée principale du monument sera sur la rue Gosford ; l'on se propose d'y faire un magnifique escalier à paliers en bois et fer.

L'on peut voir par la donnée de ces quelques dimensions qui ne sont peut être pas rigoureusement exactes, combien les architectes ont pris à tâche de profiter de tout et de bien combiner les divisions, de telle sorte que l'on est étonné, le terrain étant exigüe, qu'ils eussent pu trouver place pour tant de choses.

M. L. O. David peut être fier de son œuvre, car ce monument, sans être immense, aura je ne sais quoi de majestueux et de grand qui frappera les regards ; on reconnaîtra à ces ornements, à ces statues entourant le noble édifice comme d'une couronne, le sanctuaire du peuple canadien, le lieu sacré où les beaux-arts se seront unis pour exalter les épisodes sublimes de notre histoire et pour rappeler à ceux qui survivront les traits aimés des défenseurs de nos droits.

HONNEUR A NOTRE ARTISTE LOUIS-PHILIPPE HEBERT

Le banquet donné la semaine dernière, en l'honneur de M. Hébert, notre vaillant sculpteur canadien, par M. et Mme Victor Roy, a réuni une société des plus choisies.

La salle du banquet était décorée avec un goût exquis par les artistes de la maison Beullac.

Une immense table avait été dressée dans le vaste atelier de M. Roy. Le service, étincelant de lumières de cristaux et de fleurs, était parfait sous tous les rapports. Les hôtes de M. et Mme Roy ont fait honneur à un menu recherché : dîner exquis, vins généreux, service supérieurement organisé.

Un véritable enthousiasme a régné depuis le commencement jusqu'à la fin de cette fête intime, que n'oublieront jamais ceux auxquels il a été donné d'y assister.

Tour à tour, les honorables messieurs Chapleau, Taillon et Ouimet, et messieurs Fréchette, Curran, Préfontaine, de Montigny, Leblanc, etc., ont charmé l'auditoire par leurs gracieux éloges adressés à notre artiste.

On a chanté de gaies chansons canadiennes et la soirée s'est terminée en musique. Les convives se sont séparés enchantés de l'hospitalité cordiale de M. et Mme V. Roy, et emportant de cette fête artistique le souvenir le plus agréable. Voici les noms des invités :

W.-C. Blumhart, R. Beullac, Rodolphe Beaudry, hon. J.-A. Chapleau, Stanislas Coté, J.-J. Curran M.P., E. D. Colleret, Moise-J. Dufresne, S.-A. Delorimier, Dr J.-A. Desjardins, G. Desjardins, B.-A.-T. De Montigny, Arthur Dansereau, J.-B. Emond greffier de la Court Circuit, Louis Fréchette, L.-Z. Gauthier, honorable L.-O. Taillon, Ubald Garand, Michael Guérin, L. J. O. Héty, P. Hébert, lieutenant-col. G. A. Hughes, H. Julien, hon. L. A. Lavallée, Rév. Chs Larocque, P. E. Leblanc, M.P., Emile Lavigne, J. F. Loranger, l'hon. M. Mercier, premier ministre, Joseph Melançon, C. Mariotti, consul italien, lieutenant-col. J. A. Ouimet, M.P., Dr A. Piché, R. Préfontaine, M.P., M. J. A. Prendergast, Chs Quevillon, L. Quevillon, Chs Roy, Noël Roy, John Rafter, E. P. Ronayn, hon. J. E. Robidoux, Damien Roland, Rév. A. Séguin, F. X. St-Charles, S. St-Onge, Em. St-Louis, F. Vanasse, M.P.



SONNET

LE RÊVE. — A Mlle X...

Qu'il est doux de rêver à celle qu'on adore
 Dans le fond de son cœur, vers le soir, au coucher
 Du soleil rougissant qui de ses rayons dore
 La cime des hauts mouts que la nuit va toucher.

Qu'il est doux d'y rêver lorsque la blanche aurore
 Ouvre un aile languissant qui nous paraît loucher,
 Comme un petit enfant, plein de sommeil encore,
 Que de soudaines voix viennent d'effaroucher.

Qu'il est doux d'y rêver, la nuit, dans un beau songe,
 Le jour, dans nos travaux, dont le souci nous ronge,
 Le cœur rempli d'amour, d'espérance et de foi,

Car la réalité parfois est bien amère,
 Dans ce monde trompeur où tout est éphémère,
 Notre vie est un rêve, et mon rêve c'est toi !

Louis de Saintes

LÉGENDE CANADIENNE.

La famille canadienne-française vivait paisible et heureuse, dans un modeste bien être, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Quand le soir la réunissait autour du poêle traditionnel dans lequel pétillait une bonne attisée de bois sec, on commençait la veillée par la prière du soir, faite pieusement en commun. Quelques voisins venaient fumer la pipe. On contait, on causait soit de la France, soit des exploits des aïeux, et, quand les *veilleux* étaient partis, le père bénissait ses nombreux enfants et se retirait pour le repos de la nuit.

Les frères et sœurs renouvelaient l'attisée, se rapprochaient du feu et s'entretenaient encore quelques temps. On parlait des événements du jour, un tour que l'on avait joué à Pierre, le voisin ; une *histoire* que l'on avait faite à Marcelline, la *jaseuse*, toujours avide de nouvelles pour les répandre ; un mariage projeté dans le canton ; une *grosse veillée* qui se préparait où l'on danserait force cotillons ; mille choses enfin, ou plutôt mille riens qui sont la vie du petit monde où chacun renferme son existence. On badinait, on se taquinait, et le rire était franc ; car on s'aimait tendrement, et la plus cordiale union régnait dans la famille canadienne-française, qui vivait paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or il advint que le voyageur étranger passa dans le village, venant de *par en haut*, et racontant des choses merveilleuses des *pays d'Amérique*. L'on y travaillait peu, gagnait beaucoup d'argent et vivait comme des princes. Quelles grandes villes il y avait à visiter ! Que de choses nouvelles à voir ! On apprenait l'anglais facilement, et la *religion* était bien moins *sévère* de *l'autre bord des lignes* qu'au Canada.

Le voyageur étranger était habillé de drap fin, portant chapeau de castor, bagues, jongs, montre jaune avec chaîne dorée et breloques éclatantes. Il avait de l'argent dans sa poche et payait bien les services qu'on lui rendait. Quand il sortait pour prendre sa *walk*, comme il disait, les enfants chuchotaient : "Voilà le gros monsieur qui passe !" Quand ils avaient la bonne fortune d'être entendus, ils ne recevaient pas moins d'une pièce de cinq sous du gros monsieur. En leur faisant cette largesse, il ne manquait pas de promener autour de lui un sourire protecteur qui signifiait : "Voilà ce que c'est que de *voyager* ; l'argent ne tient pas aux doigts !"

Mais le gros monsieur ne dirigeait jamais sa

walk vers l'église, et n'allait point à la messe le dimanche. *Par en haut*, peu de gens allaient à la messe, et lui n'était pas de ces gens là.

Et le père et la mère de famille tremblèrent que les discours et les exemples du voyageur ne pervertissent leurs fils, et qu'il ne finit par les entraîner loin d'eux, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Car les colonies canadiennes n'étaient pas organisées. L'émigré canadien, laissé à lui-même, isolé, subissait bientôt la funeste influence du milieu impie où il se trouvait. C'est pourquoi on a réuni, dans les principaux centres américains, autant que possible, les Canadiens autour de leur église. L'émigré trouve ainsi, dès son arrivée, des parents, des amis, une petite patrie qui l'accueille avec bonté. Tout y est canadien : le prêtre, l'école, le journal ; il y a même une société Saint-Jean-Baptiste, et autres associations de bienfaisance, heureuse contrepartie des sociétés secrètes.

Mais alors, rien de tel ; tout était danger. Et c'est avec raison que le père et la mère de la paisible et heureuse famille canadienne-française s'alarmèrent à la pensée de voir leurs fils partir pour la terre étrangère. Ils avaient vu le voyageur leur parler longuement à plusieurs reprises ; toutefois, l'attachement filial de leurs enfants et leur piété calmèrent peu à peu leurs inquiétudes et dissipèrent leurs alarmes.

Quelques jours après, une place était vide à la table de la famille canadienne-française, hier encore si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours. Le cadet de la famille s'était laissé gagner par le pervers étranger, et avait fui le toit paternel, sans adieu, sans un baiser à sa tendre mère.

Qui pourrait dire les inquiétudes du père et les angoisses de la mère de famille ! Un nuage de tristesse s'étendit sur la maison ; le chagrin et la douleur vinrent occuper la place de l'absent, et le pain quotidien fut trempé de leurs amers.

On se demandait tous les jours : "Ecrira-t-il ?... Reviendra-t-il jamais ?... Qui prendra soin de lui sur la terre étrangère ?... Et les larmes coulaient plus abondantes.

Plus de veillées charmantes au coin du feu, plus de gais propos, plus de joie dans la famille vivant naguère encore, paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or, un dimanche, revenant de l'église, le fils aîné rapporta de la poste une lettre d'une écriture connue. Pleins d'émotion, l'on fit cercle, grands et petits, autour du père de famille afin d'en entendre la lecture.

Le pauvre exilé était rendu bien loin, là-bas, dans l'ouest américain. Il n'avait point annoncé son départ, disait-il, afin de causer moins de peine à la famille, recommandait à ses frères, en termes émus, de ne jamais abandonner leurs bons parents et espérait revenir bientôt. Puis, pour adresse, il leur donnait un nom anglais, ridicule traduction du sien. Le père seul en comprit la signification, et en fut affligé profondément ; mais il garda la chose secrète de peur d'ajouter encore à la douleur de la famille.

Cette lettre redoubla les angoisses de la mère. — Que va-t-il devenir, répétait-elle, le pauvre enfant, isolé, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ? Et elle se déroba aux regards de ses enfants pour pleurer.

Secrètement, elle envoya de l'argent à son cher fils, afin qu'il pût revenir ; car son cœur de mère avait lu dans cette lettre que l'infortuné était dans le dénûment et n'avait pas de quoi payer son retour.

Elle ne reçut point de réponse.

Deux années se passèrent... deux années bien longues et bien sombres pour la famille canadienne, autrefois si heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours !

Les cheveux de la pauvre mère avaient blanchi. Ses yeux avaient perdu leur flamme éteinte dans les larmes, et deux profonds sillons descendaient sur ses joues ridées. Le père était vieilli, cassé, et son visage portait constamment une expression pénible de tristesse.

On priait beaucoup pour l'exilé. Il ne reparaisait point.

Enfin, une seconde lettre arriva.

Elle était tracée d'une main tremblante. L'infortuné relevait d'une terrible maladie. Il ne savait combien de temps il avait été privé de ses sens ; mais il avait souffert ; il avait été à un cheveu de sa mort ; car la cruelle maladie qu'il venait d'essuyer n'a pas coutume de pardonner. Il n'aurait pas voulu, disait-il, paraître devant le bon Dieu tel qu'il était. Mais enfin, il était mieux ; il était debout.

Cette lettre était triste comme le remords.

Qui eût vu le pauvre jeune homme en eût été profondément ému de pitié. Si sa tendre mère eût connu sa malheureuse histoire, elle fût morte de douleur.

Que de ruines il avait amassées dans ces quelques années !

Ruine de sa vertu, dans les maisons de l'ivrognerie et de la débauche !

Ruine de sa foi, dans la société d'impies et par son affiliation aux sociétés anti-catholiques et secrètes !

Ruine des bons principes et des habitudes chrétiennes par l'oubli de tout devoir religieux !

Enfin, ruine complète de sa santé, suite et châtement de ses désordres !

Quel changement !... Son corps n'était plus qu'un squelette ambulante ; son âme et son cœur des puits de vices.

Pauvre et infortuné jeune homme ! égaré loin des siens, loin de Dieu sur la terre étrangère. Que de maux il s'était faits ! Que de peine il avait causée à sa famille !

Les larmes de la mère ne tarirent plus. Sans cesse, elle revoyait son fils, cloué sur son lit de douleur, et se débattant sans secours, ni humains ni religieux, dans une pénible agonie, hantée par le remords.

Il n'écrivait point.

Au bout de quelques mois, le deuil de la mère gagna les autres : "Qu'allait-il devenir ?"... On attendit des mois... des années...

Point de lettre.

La mort l'avait-elle frappé loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ?

Quand donc reviendraient-ils, ces beaux jours d'autrefois, au foyer si heureux alors de la famille canadienne-française, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours ?

Hélas ! la dernière lueur d'espérance s'y était éteinte ; car sept années... sept siècles... s'étaient écoulées depuis le jour funeste qui avait brisé son bonheur.

Malgré le temps qui détruit si vite le souvenir des absents, il était ici aussi vivace, aussi douloureux qu'au premier jour. Rien ne peut arracher du cœur de la mère la sollicitude qu'elle a pour ses enfants, la sollicitude de la mère était à la fois l'âme et l'aliment de la douleur des autres dans la famille canadienne-française.

La bonne mère, dans l'héroïsme de son amour maternel, fit un jour à Dieu cette prière :

"Seigneur, sauvez l'âme de mon enfant et prenez ma vie."

Soudain elle tomba malade. Les soins du médecin furent inutiles. Elle était tout consolée ; car elle était sûre désormais que l'âme de son fils serait sauvée de l'enfer.

La mort fit son œuvre, et la famille autrefois si heureuse s'achemina vers le cimetière à la suite du plus poignant de tous les cortèges, le cortège funèbre d'une mère.

Et pour longtemps encore la joie fut bannie du foyer de la famille canadienne-française, jadis si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or la mère, du haut du ciel, priait pour son fils égaré, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Quelques semaines plus tard, l'infortuné rentra sous le toit paternel.

Comme il était changé ! On le reconnaissait à peine. Ce n'était plus ce noble adolescent à la figure ouverte et candide, reflétant la paix du cœur et de l'âme. Ses joues étaient pâles et creuses, ses yeux fauves, et tous ses traits portaient l'empreinte si triste d'une conscience bourrelée par le remords.

Il parlait peu, évitait la rencontre de son vieux père, recherchait peu la compagnie de ses frères et

seurs, et surtout, ne voulait pas voir le vieux curé qui l'avait baptisé et l'avait admis jadis au festin des anges—la première communion.

Une semaine se passa. Soudain, une hémorragie abondante survint, et le pauvre homme fut conduit aux portes du tombeau.

Le vieux prêtre vint le voir, lui rappela les beaux jours de son enfance, où il était pieux, où sa famille était si heureuse. Puis, il lui révéla l'héroïque dévouement de sa mère, offrant sa vie en sacrifice pour le salut de lui, son enfant, qu'elle avait tant pleuré pendant sept ans.

Le malheureux tenta d'abord de maîtriser son émotion, et de résister. Mais, du haut du ciel, la mère priait plus fort pour le salut de son cher fils, qui s'était égaré loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Après quelques hésitations (car il en coûte toujours de quitter la voie du mal), il se confessa et mourut en bon chrétien.

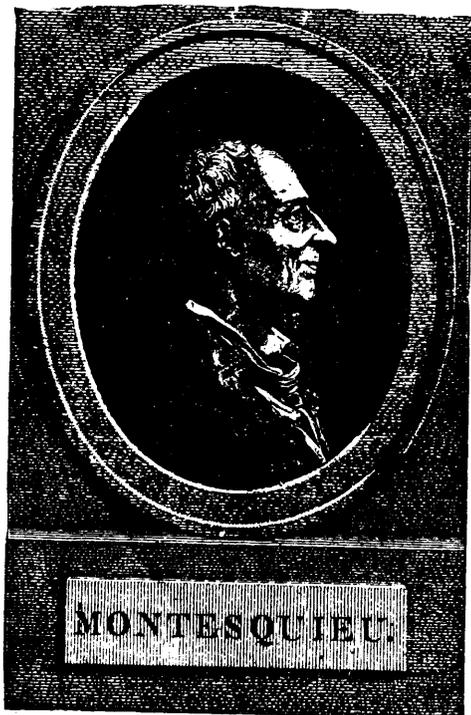
Le lendemain, le père de famille, miné par le chagrin, et accablé par les coups que la mort venait de frapper sur deux êtres qui lui étaient si chers, expira en bénissant ses enfants.

Et, tout en remerciant Dieu de sa miséricorde infinie envers le malheureux voyageur, les frères et sœurs reconnurent intérieurement que son égarement était la triste cause de leur affliction et de leur infortune.

Et de nouveau ils s'acheminèrent en pleurant vers le cimetière, à la suite de deux cercueils. Et la joie disparut pour toujours du foyer de la famille, autrefois paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

VIATOR.

Les écrivains de toutes les littératures



Montesquieu (Charles de Secondat, baron de la Brède et de) naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Son père était fils d'un président à mortier du Parlement de Bordeaux et le destinait, suivant la tradition de sa famille, à la magistrature, voulut s'occuper lui-même de son éducation. Sous cette direction, son intelligence très ouverte, très prompte, se forma rapidement, d'une manière à la fois solide et brillante. Il avait d'ailleurs la passion de l'étude et de la lecture. Tous les grands auteurs de l'antiquité et des temps modernes l'attiraient et le captivaient. A vingt-cinq ans, il était reçu conseiller au Parlement de Bordeaux. Le 13 juillet 1716, il y devint président à mortier ; mais, répugnant à la procédure, il ne montra qu'un goût modéré pour ses fonctions. Ses premiers essais furent la *politique des Romains dans la Religion*, qui pré-luda, en quelque sorte, à ses études plus approfondies de l'histoire romaine ; puis un *Eloge du duc de la Force* et une *Vie du Maréchal Berwick*, qui témoignent d'une lecture attentive et réfléchie de Tacite, le *Projet d'une Histoire physique de la terre*, qui fut imprimé à Bordeaux, en 1719, et où l'on peut déjà retrouver la trace de ses idées sur les lois et la politique.

Comme Voltaire et Rousseau plus tard, il voulut s'attaquer, mais avec plus de modération, aux principes prédominants dans les institutions politiques et sociales. Il avait de l'esprit d'observation, un grand sens critique, une tournure d'idée vive, originale, caustique. Il avait trente-deux ans environ quand la lecture des *Amusements sérieux et comiques*, de Dufresny, lui donna la pensée d'écrire les *Lettres Persanes* où, sous une forme piquante et frivole, il discute au fond très sérieusement les questions les plus graves de philosophie politique et sociale, tout en exerçant sa verve satirique sur les travers et les ridicules du temps. Les lois, les idées, les mœurs de la France y sont passées en revue. En même temps l'auteur, pour soutenir l'intérêt, y introduit une histoire de harem licencieuse, qui interdit la lecture de l'ouvrage à la jeunesse. Les *Lettres persanes* firent sensation. Elles parurent en 1721, anonymes, mais on en connut vite l'auteur, et son talent lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il fut reçu le 24 janvier 1728, en remplacement de Saci.

Voulant se consacrer désormais tout entier aux lettres, Montesquieu donna sa démission de magistrat, et, dans le but d'étudier de près les mœurs et les gouvernements, il visita successivement l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande et enfin l'Angleterre, où il resta deux ans. A son retour au château de la Brède, en 1731, il écrivit à loisir le plus remarquable de ses ouvrages, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, qui parut en 1734, et que d'Alembert a appelé "une histoire romaine à l'usage des Etats et des philosophes" ; Montesquieu y fait preuve d'une grande supériorité de vues, expliquant l'enchaînement des faits sans les raconter, les rattachant à leurs origines, aux événements qui les ont déterminés, et donnant ainsi par l'exemple du passé un enseignement à l'avenir.

En 1748 parut son *Esprit des lois*, œuvre de vingt ans d'études patientes et de longues méditations, composition vaste et hardie, dans laquelle l'auteur recherche la nature des législations, leur dépendance du climat, du sol, du caractère des nations, l'influence qu'elles exercent sur la destinée des peuples, et qu'elles subissent sous l'empire des diverses formes de gouvernement dont le meilleur est, pour lui, le régime constitutionnel. Dans ce livre, souvent cité, mais peu lu aujourd'hui, Montesquieu est à la fois hardi et réservé ; il a ce que l'on pourrait nommer des audaces tempérées par les circonstances atténuantes de son époque. "Il est, comme on l'a dit avec justice, le Voltaire et le Rousseau de la Révolution". L'encyclopédiste helvétien combattit les idées de Montesquieu dans son livre intitulé *l'Esprit*.

A part les trois grands ouvrages que nous venons de nommer, et auxquels Montesquieu doit son renom littéraire, on a de lui deux fragments remarquables, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, tableau éloquent de la terreur produite à Rome par la dictature, et *Lysimaque*, page émouvante sur le stoïcisme. On lui doit aussi un *Essai sur le goût* et un petit roman oriental, *Arsace et Isménie*, un poème, *Le Temple de Gnide*, d'une immortalité voulue, et du reste sans mérite, quelques *Chansons* en vers galants et une centaine de *Lettres*. Tous les écrits de Montesquieu n'ont pas été publiés.

Atteint d'une fièvre inflammatoire résultant de l'excès du travail, Montesquieu s'alita au commencement de 1755, et mourut la même année à Paris, le 10 février.

"Montesquieu est le premier en date des classiques du XVIIIe siècle, il occupe un rang éminent parmi nos prosateurs. Son style a de la vigueur, de la précision. Il excelle à saisir les nuances les plus délicates de la pensée, à leur donner une forme incisive et à condenser ses idées dans des phrases courtes qui frappent l'attention et provoquent la réflexion ; c'est l'un des écrivains qui font le plus penser. Il y a chez lui des obscurités calculées. Il ne dit pas toujours toute sa pensée

(Urban et Jamey. *Etudes historiques et critiques*).

"Une admirable modération d'âme, d'esprit et de caractère, réglait en lui et pondérait les unes par les autres des qualités très diverses que la nature associe rarement en un même homme. Ces qualités ne sont pas tout le génie de la France, mais elles sont toute la raison et l'esprit français". (Albert Sorel. Montesquieu, dans la collection des *Grands écrivains français*, 1887).

A ces éloges, il convient d'opposer les critiques, et après avoir signalé les qualités, d'indiquer les défauts. "On a reproché à Montesquieu d'assez nombreuses erreurs historiques, et il n'est pas étonnant qu'il en ait commis, tant était vaste le sujet qu'il avait embrassé, surtout dans son *Esprit des lois*. Il a aussi plus d'une fois manqué de sens critique en accordant sa confiance à des récits d'autorité suspecte, ou en donnant à des anecdotes plus d'importance qu'elles n'en méritaient (Mac Aulay). Cette connaissance imparfaite des faits l'a entraîné à des erreurs de principes, surtout dans les questions religieuses, et alors d'autant plus facilement qu'il conclut du particulier au général. Il a eu tort aussi de sacrifier aux goûts licencieux de son temps, en insistant trop sur certains détails de mœurs scabreux".

CHARLES SIMOND.

ECONOMIE DOMESTIQUE

La mollesse doit être combattue sans relâche ; c'est une ennemie qui met obstacle à la réussite de bien des projets, de bien des travaux. C'est la mollesse qui retient la femme au lit plus tard qu'elle ne le devrait et l'empêche par là d'exercer sa surveillance dès le matin, c'est-à-dire à l'heure où elle serait plus utile. C'est la mollesse qui lui fait prolonger un temps de repos dans un fauteuil où l'oisiveté lui prendra des instants précieux. C'est encore ce funeste défaut qui l'empêchera de donner un coup de main à certains travaux de ménage, toujours mieux exécutés s'ils le sont par la main d'une maîtresse de maison. Fuyez donc ce triste penchant, ô jeunes filles, qui me lisez ! vous avez la force, la vigueur, l'entrain de belles années ; utilisez-les donc dans vos intérieurs, afin de devenir plus tard des ménagères actives et laborieuses. *Le temps c'est de l'argent*, dit-on, et on a raison, ne le gaspillez donc pas ; occupez vos moindres instants ; les femmes vraiment laborieuses font une foule de choses dans ce qu'on appelle vulgairement *les moments perdus*. Le jour baisse-t-il, et par économie, ne veut-on point allumer encore la lampe ! Vite un tricot facile se trouve dans leurs doigts. Le dimanche ne leur permet pas les travaux manuels ; elles en profitent pour faire une visite éloignée qui leur ferait trop perdre de temps un jour de semaine, soit à mettre à jour une correspondance en retard. Vive, alerte, la maîtresse de maison trouvera souvent qu'il est plus rapide et meilleur de se servir soi-même que d'appeler une domestique, et surtout si celle-ci est occupée à un travail sérieux et qui demande toute son attention.

La bonne ménagère ne comptera jamais ses pas pour aller d'ici, de là, vérifiant d'un côté, aidant de l'autre, portant à tous et partout l'exemple de son activité. La cave, le grenier, l'écurie, si on habite la campagne, auront, quand besoin sera, sa visite et ses soins.

Travaillant beaucoup, la ménagère travaillera vite et bien. L'ouvrage ne traînera pas sous ses doigts et sa dextérité à tous les travaux féminins sera une source d'économie pour son ménage. Elle prendra l'habitude de donner rapidement à sa toilette les soins qu'exigent l'ordre et la propreté, elle ne s'attardera pas devant son miroir. Sans agir avec une précipitation regrettable, elle n'aura point une démarche languissante et des mouvements pleins de mollesse. En un mot elle aura ce qu'on appelle une vie bien remplie, son activité aidera au bien être des siens et pourra, en maintes occasions, réparer la négligence des autres.

E. M.

Celui qui ne connaît pas les nuances n'est pas Parisien, fût-il né en plein boulevard.—G.-M. Val-tour.



EN DESCENDANT L'OTTAWA

C'est à St-André d'Argenteuil que nous avons interrompu notre voyage, de descente d'Ottawa à Montréal ; c'est de là que nous repartirons, si je puis compter sur la faveur de votre compagnie, mes chers lecteurs, pour le reste du trajet.

Nous quitterons St-André sans que j'en dise rien ou presque rien présentement, j'ai l'intention d'y revenir plus tard. Par les souvenirs de famille qui m'y rattachent, les parents et amis que j'y retrouve encore, cette vieille paroisse est un petit monde pour moi. Je lui dois une visite spéciale, ce me semble : un jour ou l'autre, je vous prierai, peut-être, de vouloir bien la faire avec moi.

Ainsi donc, aujourd'hui, je ne vous ferai pas encore connaître le grand et pittoresque village, la jolie petite rivière du Nord. Je ne vous parlerai même pas de l'église, du couvent, du coquet presbytère, des cimetières, de la splendide allée de sapins, tous sujets si alléchants de description. Je ne vous introduirai pas dans la salle de l'hôtel-ville (Town Hall) où, le 22 mai dernier, au soir, j'avais le plaisir d'assister à une très jolie séance, dramatique et musicale, organisée par les élèves des dames de la Providence, à St-André. Je ne me confesserai même pas d'avoir cédé à de trop bienveillantes sollicitations et pris une part active à la susdite séance, par un discours d'occasion. *Horresco referens* !... Péchés de jeunesse : pitié, mon Dieu !

Non, ce n'est point ici ni le temps, ni le lieu. Il s'agit pour le moment, de retourner à Carillon, d'où nous sommes venus hier, et de s'y embarquer pour Montréal.

Cependant, et comme malgré soi, l'on diffère le départ de St-André, tant nos hôtes, ici encore, sont charmants !

* *

Deux heures moins dix minutes de l'après dîner. La pluie commence à tomber, fine et serrée. Par bonheur, nous sommes à l'abri dans le magnifique vapeur *Sovereign*, où nous voilà installés depuis quelques instants.

A ce moment, deux coups de sifflet déchirent, presque simultanément, les échos des falaises élevées, aux environs de l'embarcadere de Carillon. C'est le train de Grenville qui entre en gare ; c'est en même temps notre navire qui démarre.

Tout cela c'est l'affaire de deux minutes, à peine si nous avons eu le temps de jeter à ceux qui restent nos derniers saluts, nous voguons déjà en plein large.

A l'arrière, voici Carillon qui fuit grand train ; à notre droite, la Pointe Fortune, son vis-à-vis, qui s'efface peu à peu dans le brouillard soulevé par la chute de Carillon qui l'avoisine. Enfin, un mille plus bas environ et à notre gauche, cette fois, l'église de St-André et son couvent se dressent sur la côte. Sur le bateau comme sur la rive, les mouchoirs s'agitent au vent.

Mais bientôt l'horizon terne de ce jour pluvieux reprend ses droits, et l'on ne distingue plus rien, rien...

L'Ottawa s'élargit, à ce point qu'on n'aperçoit que vaguement ses rives à travers la brume. Sans peine cependant, notre navire y retrouve sa route, et après une demi-heure d'une marche emportée, nous touchons au quai de Rigaud.

* *

Grâce aux indications d'un de mes compagnons de route, plus familier que moi avec le pays que nous côtoyons, j'ai pu apercevoir Rigaud, là-bas, assez loin du rivage. Un large pâté de maisons avec une église, c'est tout ce qu'on distingue du village. Tout auprès, sur la colline, apparaît la petite chapelle de N. D. de Lourdes, en voie de devenir célèbre par les nombreux pèlerinages qui

s'y font déjà, entre autres celui de Montréal tout dernièrement.

Sur la petite montagne la chapelle se détache, parmi les arbres, comme le ferait une fleur aux couleurs pâles dans un bouquet de verdure.

Si je mentionne encore les vastes bâtiments du collège Bourget, j'aurai signalé les principaux traits du spectacle qu'on peut avoir de Rigaud de dessus le pont du bateau.

Quant à deviner Rigaud à cette humble jetée, où l'on ne fait que toucher en passant pour y débarquer un voyageur, y prendre un sac de malle et en repartir aussitôt, j'y serais bien difficilement parvenu, je le confesse.

Dans un estuaire est sis le prétendu quai de Rigaud. Cette baie sert d'embouchure à la petite rivière à la Graisse dont les ondes baignent Rigaud.

Juste en face de Rigaud la fameuse île Jones, le royaume des piques-niques et campements, l'éden des chasseurs et pêcheurs à la ligne, émerge du sein des flots. On la contourne presque en se rendant au quai de Rigaud, et en s'en retournant. Si j'en juge par ce que je vois, même sans être connaisseur, je puis dire qu'elle m'a l'air de répondre à sa réputation.

* *

En partant de Rigaud, notre vapeur a mis le cap sur la Pointe-aux-Anglais, un peu plus bas sur la rive nord.

Au dessus de ce dernier endroit et plus vis-à-vis Rigaud, brille le clocher de St-Placide, tout auprès de la rive. Notre navire ne fait point escale à ce joli village.

Cependant la pluie a cessé, et malgré le vent qui fait fureur, me voilà seul sur le pont d'avant du bateau ; seul à m'inonder les poumons de l'air humide et frais du large, seul à scruter jusqu'en ses moindres détails le panorama splendide qui se déroule autour de nous.

Nous sommes en plein lac des Deux-Montagnes, vaste nappe d'eau où se reposent un peu les ondes de l'Ottawa rapide avant que d'aller s'incorporer aux flots mouvants du grand fleuve. Pareil au renne dans la steppe immense qui fuit sous son pied agile, notre vaisseau passe comme un trait à travers la liquide plaine.

Déjà nous avons abordé la Pointe-aux-Anglais, et puis, du côté sud de la rivière, Hudson dans le comté de Vaudreuil, nous voilà à Oka ou La Mission du Lac, le dernier asile des derniers Iroquois. Ce port-ci est au Nord, comté des Deux-Montagnes.

Les messieurs de Saint Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal et de la réserve d'Oka, ce qui ne les empêche pas de se faire les humbles desservants des pauvres Sauvages, ont construit ici une splendide maison d'été. Splendide non pas tant par le bâtiment lui-même qui ne vise pas au luxe tant s'en faut, que par le site et l'installation qui sont des mieux choisis.

C'est cette demeure qu'on aperçoit là, non loin du quai, tout au bord du beau lac, vaste corps de logis qui semble fier, dans sa noble simplicité, de s'entourer de si jolis parterres, de si larges allées, de si frais ombrages.

L'église et le village de la mission qui se groupent à l'entour jouissent encore de cet air dégagé, de ces tons propres qui distinguent le vieux manoir seigneurial.

Oka possède en plus deux grandes sources d'attractions pour tous les touristes, mais pour ses visiteurs catholiques surtout. C'est le pèlerinage, déjà fameux, du Calvaire du Lac et le monastère de la Trappe, qui de fondation récente encore et due à la générosité des Sulpiciens, attire fortement l'attention et des gens du pays et des étrangers.

* *

D'Oka à Como, rive sud, ce n'est quasi qu'une simple traversée de la rivière, bien vite effectuée.

En laissant Como on entre dans la branche droite de l'Ottawa, celle qui arrive au St-Laurent de chaque côté de l'île Perrot, tandis que l'autre branche, celle de gauche, va marier ses flots avec les ondes du beau fleuve au pied de l'île de Montréal.

Une autre demi heure de course, à peu près

dans cette direction, et nous arrivons à cet endroit où la rivière se rétrécit entre la pointe sud ouest du comté de Jacques-Cartier (île de Montréal), et les falaises nord est de l'île Perrot (comté de Vaudreuil). C'est l'écluse de Ste-Anne de Bellevue qui permet à la navigation du nord de descendre autrement que par les rapides du niveau de l'Ottawa à celui de St-Laurent.

On vient de longer les côtes de Vaudreuil, si pittoresques, et qui sont devenues de plus en plus à la mode ces années dernières.

Cachées derrière les hauts terrassements des chemins de fer du Grand-Tronc (ligne de Montréal et Sarnia) et du Pacifique Canadien (ligne courte de Smith's Falls), qui se rapprochent ici pour atteindre l'île Perrot, on aperçoit à présent les jolies maisons de Ste-Anne, avoisinant l'écluse.

C'est au sortir de la susdite écluse que notre bâtiment baisse la tête, c'est-à-dire qu'il décapite sa double cheminée et sa mature, et se glisse doucement sous les deux ponts des voies ferrées sis à quelques pieds l'un de l'autre, lesquels comme deux jumcaux de fer relient ensemble les deux îles.

Puis adieu Ste-Anne et l'île Perrot ; après un assez long détour pour atteindre le chenal, voilà que nous filons à toute vapeur. Au bout d'un large estuaire où vient perdre son nom le bel et poétique Ottawa, l'on entrevoit déjà la vastitude du St-Laurent. C'est le beau lac St-Louis où nous voguons quelques minutes plus tard, après avoir contourné la Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, pour toucher à Lachine sur les cinq heures du soir.

* *

Le temps s'était remis au beau fixe, ou à peu près. Poussés par un vent frais du sud-ouest, les nuages encore gros d'une pluie menaçante s'éloignaient rapidement. Ils allaient d'une course folle, comme le troupeau qui fuit devant les chiens du berger, s'éventrer sur les cimes des Laurentides et s'anéantir dans leurs vallées profondes. Le soleil encore timide et trop discret se laissait deviner pourtant dans un coin de l'horizon et promettait pour le lendemain un beau jour de congé. C'était la veille du 24 mai, fête de notre gracieuse souveraine.

Aussi, ne fûmes-nous pas surpris de voir un grand nombre de citoyens montréalais s'embarquer pour Beauharnois, sur le vapeur local, déjà amarré au quai de Lachine où nous venions de toucher. Ils avaient choisi cette petite ville d'été, si fraîche et si coquette, pour y célébrer, à leur façon, l'anniversaire de notre bonne dame Victoria. On vit déjà plus mauvais goût. Bien du plaisir, mes amis !

Du même train qui avait amené de la métropole ces excursionnistes, descendaient aussi quelques touristes amateurs qui vinrent se joindre à nous pour passer les rapides de Lachine ou saut Saint-Louis.

C'était de la saison le premier voyage que le navire de l'Ottawa faisait jusqu'à Montréal via les rapides : nous assistions à une première. On l'avait annoncé à grand renfort de réclame ; car chacun sait que ce tour-là est à la mode dans le haut sport de Montréal. Et puis ma foi, c'est à bon droit.

Dix minutes après, nous étions dans les premiers remous du terrible rapide et notre bâtiment charrié au fil de l'eau comme un fétu de paille, se tordait sous la main sûre du pilote, tel qu'un coursier emporté se cabre sous le frein.

* *

La traversée du saut Saint Louis, c'est toute une phase de navigation ! Mais j'ai dit déjà, l'an dernier, dans les colonnes même du MONDE ILLUSTRÉ, ces émotions et ces beautés ; je ne les répéterai pas ici ; à d'autres la marge, ils le feront mieux.

Simplement signalerais-je le fait que ce jour-là, l'énorme crûe printannière des eaux qui subsistait encore, dissimulait en bonne partie aux voyageurs étrangers les dangers réels que présente ce trajet.

Ainsi se fit-il que le révérend Père Babonneau, qui était des nôtres, crut ne devoir pas s'émerveiller sur le compte de notre fameux rapide. " Si ce n'est que ça, remarqua-t-il, d'un air de quasi dé-

dain, ce n'est guère la peine d'en parler....."

En vain nous efforçâmes-nous de faire entendre à l'éminent prédicateur les raisons naturelles qui empêchaient le sault Saint-Louis d'être aussi grande que d'habitude d'angoisse et de stupeur, il ne voulait point comprendre. En poète qu'il est, il avait cherché les émotions poignantes et ne les trouvait point. La vague elle-même, immense et moutonneuse, nous hissant sur son dos d'un mouvement vertigineux, puis nous laissant glisser bien bas, bien bas, dans le creux de son sein, ne le consolait qu'à demie du rocher menaçant qui persistait à ne se pas montrer. Il s'en allait désanchanté, trompé dans son espoir !

Auditeurs anxieux, suspendus à ses lèvres, deux messieurs prêtres Sulpiciens, qui me l'avaient fait connaître, et l'humble soussigné, nous écoutions avec intérêt ses doléances confinant au reproche.

Dans toute la sincérité de son âme de poète, l'orateur distingué de Notre-Dame nous avoua alors qu'un incident bien simple en apparence, presque trivial pour le vulgaire, resterait un des plus charmants souvenirs de son petit voyage. C'était d'avoir pu contempler à loisir ces tourbillons épais de noire fumée s'échappant comme des flocons d'une laine à la couleur très sombre des cheminées de notre bateau, pour se répandre aux quatre vents.... Il nous fit sur ce sujet de très jolies réflexions !

Et je compris, ce soir-là, comme un spectacle de nature bien infime peut inspirer à une belle âme de bien riches sentiments !

Tant est profonde et admirable l'harmonie qu'a établie entre tous les êtres, le Dieu, suprême intelligence, dont la miséricorde les créa !

* *

La demie de 6 heures sonnait à l'horloge, lorsque nous primes terre à Montréal.

Je me séparais bien à regret du noble fils de St-Dominique, et j'acceptai avec empressement son invitation d'aller l'entendre à St-Jacques de Montréal, le dimanche suivant. Effectivement je m'y trouvais et il me fut donné de savourer les délices de sa conférence admirable sur le grand dogme de l'Eucharistie. Oh ! je garderai bien longtemps et précieusement le souvenir de notre double entrevue !

A présent, si je ne regrette pas tout à fait autant de me séparer ici de vous, mes bons lecteurs, c'est que je crains de n'avoir été déjà que trop long et importun à vous narrer, par le détail, le joli voyage qu'il me souvient d'avoir fait *En descendant l'Ottawa.*

L. de Saint-Elme

L'ANGLIFICATION

ÉTUDE—(suite et fin)

Après l'anglification de nos coutumes, vient celle de notre langue.

Cette dernière est la plus sérieuse, celle dont nous avons le plus à craindre, parce que la perte de ce langage noble et harmonieux que nous a légué la France serait pour nous la destruction entière de toute idée nationale, l'anéantissement de tous nos principes religieux et la ruine de toutes nos institutions.

La langue française, par sa pureté et sa richesse, a été de tout temps proclamée la plus belle du globe ; aussi les premières cours d'Europe l'ont-elles adoptée, et cela depuis un grand nombre d'années, comme langage diplomatique.

Illustrée par les plus grands génies qu'ait produits l'humanité, elle est devenue en quelque sorte une langue classique, où tout, mots, expressions, tend à la plus haute perfection.

La littérature française est la première du monde ; ses écrits sont pour les Anglais comme les Espagnols une mine inépuisable dans laquelle ceux-ci ne cessent de puiser.

Les fils d'Albion savent que leur langue, froide comme leur caractère et sèche comme leurs manières, ne peut leur fournir les expressions voulues pour parler avec avantage de ce qui est beau et de ce qui est grand ; alors ils sont bien forcés d'emprunter à la langue française cette chaleur de style, cette noblesse de pensée, cette richesse de mots qui leur manquera toujours.

Certes, je ne veux pas médire de la langue anglaise qui, malgré tant de défauts, possède une concision et un caractère vraiment énergique, qualités remarquables qui l'ont fait proclamer la langue d'affaire par excellence.

Mais mon esprit se refuse à croire qu'elle puisse être autre chose ; l'Anglais, le langage des nobles sentiments du cœur, allons-donc !

Nous, Canadiens-Français, nous qui sommes les fils de cette France si grande et si noble, les descendants de cette nation chevaleresque où l'honneur et le devoir étaient choses sacrées, nous serions capables de rougir d'une langue que parle notre mère-patrie !

Parce que les affaires se font en anglais, est-ce une raison d'angliciser notre langage ? N'est-ce point assez qu'on soit obligé d'apprendre et de parler l'anglais, sans que la nôtre, celle que nous a légué les 60,000 braves de 1760, diminue de valeur à nos yeux ?

Parce que nous sommes les sujets de l'Angleterre, cesserions-nous d'être les enfants de la France !

Nous sommes les premiers et véritables habitants du Canada, et nous adopterions la langue des envahisseurs !

La majorité, dans cette belle et grande province de Québec, est canadienne-française, et la minorité aurait plus de prestige !

Mais, c'est ridicule !

Si l'anglais est devenu parmi nous la langue du commerce, c'est beaucoup de notre faute.

Allez dans les plus beaux magasins ou dans les bicoques de l'ouest, tous les commis, à quelque exception près, parlent l'anglais et pas un seul mot de français, ce que je trouve étonnant et invraisemblable pour une ville comme Montréal aux trois quarts canadienne-française !

Allez dans l'Est, presque tous parlent le français et l'anglais.

Les fils de John Bull trouvent affreux que quelques-uns de nos marchands ou commis-marchands ne connaissent point leur langue ; mais demandez à ces messieurs qu'ils apprennent la nôtre, ah ! ça, ce n'est plus la même chose !

Quels sont les coupables ?

Ce sont nous, et ce sont eux !

Nous, parce que si nous avons montré plus d'énergie, plus d'orgueil national, les anglais feraient aujourd'hui ce que nous faisons tous, apprendre les deux langues !

Eux, parce qu'ils ne veulent point admettre le français dans leurs affaires et qu'ils montrent là clairement leur égoïsme et leur manque de noblesse !

Cet état de choses ne peut durer ; jusqu'ici, le français et l'anglais ont été également parlés dans cette province, mais viendra un temps où les affaires et la population ayant considérablement augmentées, une de ces deux langues devra céder sa place à l'autre ; ce sera d'ailleurs comme le flamand et l'irlandais, deux beaux langages dont il ne restent plus que des débris !

Laquelle aura la préséance ?

Hélas ! nous ne pouvons connaître les mystérieux desseins de la Providence !

Espérons qu'un jour l'élément saxon ayant été refoulé dans les provinces voisines, le drapeau national flottera librement sur tous nos édifices, et qu'alors notre province deviendra un pays pouvant jouir des mêmes droits que l'Angleterre ou toute autre nation.

Si des petits peuples comme les Chiliens, les Boliviens, ont pu devenir indépendants, est-ce un crime pour nous de rêver à l'indépendance ? Si l'Australie, pays anglais, songe elle-même à briser ses liens, serions-nous coupables de penser peut-être à briser les nôtres ?

Certes, nous jouissons, quoique sujets, d'une grande liberté, mais le moment viendra, et il n'est pas loin, où, sans révolution, sans effusion de

sang, la Grande Bretagne perdra l'Amérique du Nord.

Je ne sais si la chose, tout en étant possible, peut devenir probable, toujours est-il que souvent ma pensée se reportant à cent ans d'ici, je vois au Canada deux pays distincts : l'un français, l'autre anglais ; le premier jouant en Amérique le rôle glorieux de la France, l'autre étonnant le monde par la grandeur de son commerce.

L'Europe tombera comme ces puissants et riches pays d'Orient dont ils ne restent plus que le souvenir de leurs actes fameux et les ruines de quelques-uns de leurs palais gigantesques !

L'Amérique, jeune, pleine d'avenir, fière d'une civilisation qui lui est propre, deviendra ce qu'est aujourd'hui l'Europe, grande, riche, redoutable et recherchée.

Nous, Canadiens, nous avons notre place marquée sur cette terre que Jacques Cartier donna à la France ; mais, *aide-toi le ciel t'aidera*, dit le proverbe, et certes si nous ne prenons point garde aux nombreux dangers de l'anglification, malheur à nous !

Il est temps, grandement temps, de réagir de toutes nos forces contre cet entraînement fatal de plusieurs d'entre-nous à singer John Bull.

Tout le monde parle d'annexion, d'indépendance, de fédération impériale, de ceci, de cela, très bien, mais pour le présent on devrait plutôt penser à l'anglification, à ce mal affreux qui nous ronge, à cette gangrène horrible qui finira par nous perdre si jamais Dieu cesse de veiller sur nous !

Faisons une guerre à mort à l'anglicisme, cet ennemi mortel de notre langue.

Parlons correctement ; suivons la route que nous trace Buies et Lusignan !

Encourageons nos arts, notre littérature, nos industries ; préparons-nous ainsi à l'avenir brillant qui nous attend, au rôle sublime qui nous est dévolu sur le continent américain.

Pierre Bidard

CORRESPONDANCE

A monsieur le directeur du
MONDE ILLUSTRÉ,

Monsieur,

Comme la traduction du mot *type-writer* semble être à l'ordre du jour, je me permets de vous présenter, moi aussi, quelques observations.

Graphotype, à mon avis, n'est pas la traduction la plus fidèle de *type-writer* ; ce serait *typographe*. Mais ce mot a déjà une signification qu'il ne convient pas de changer.

Clavigraph, proposé par M. Louis Fréchette, est plus court et plus doux que *machinographe* ou *mécanographe*, et a en outre l'avantage de bien spécifier le genre de machine qui est un clavier. Remarquez que l'expression anglaise, *type-writer*, est vague. Elle se traduit littéralement par *écrivain avec type*. Cet écrivain peut être aussi bien un homme qu'une machine, et si c'est une machine, de quel genre est-elle ? Le seul mot *Clavigraph*, au contraire, indique une machine à clavier qui sert à écrire. Il est par lui-même une définition courte, claire et précise, conforme au génie de la langue française.

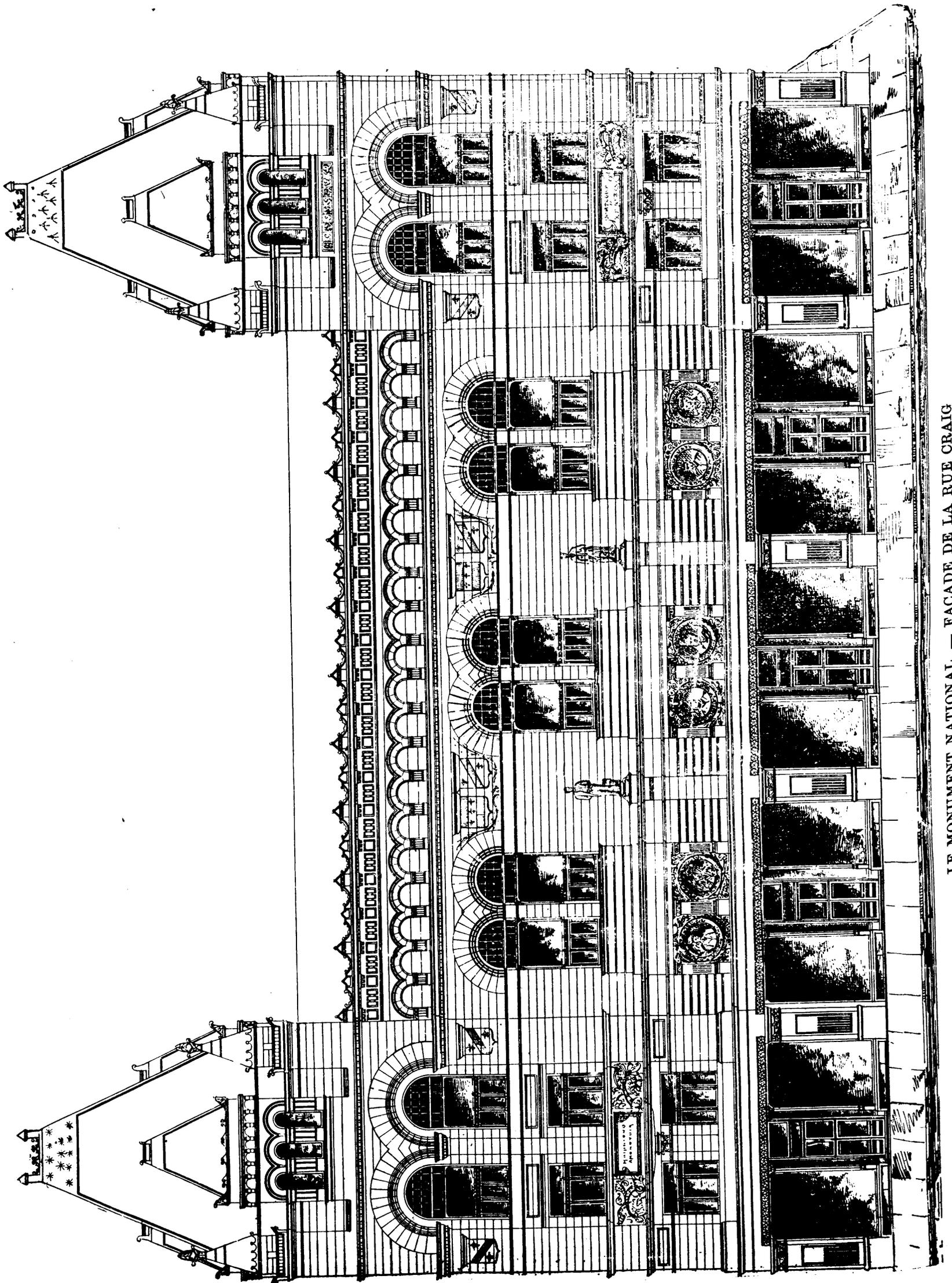
Et voilà pourquoi, M. Louis Fréchette, qui a si brillamment conquis les suffrages de l'Académie française, a, selon moi, gagné les cinq sous que celle-ci adjuge à tout inventeur d'un nouveau mot qu'elle adopte.

LOUIS DE SAINTES.

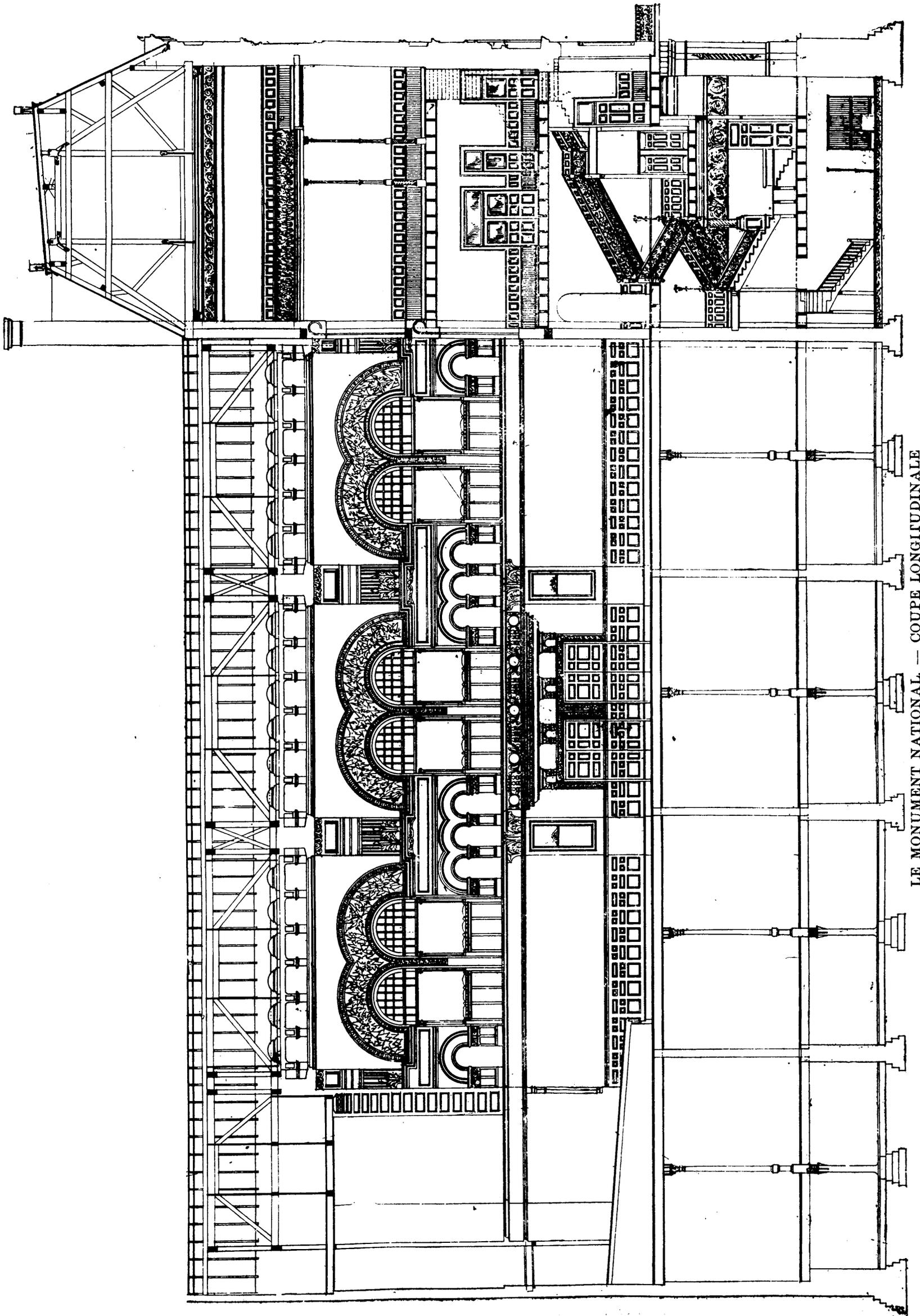
Cri du cœur :

—Avant notre mariage, tu me faisais souvent des cadeaux. Maintenant, tu ne m'apportes jamais rien. Pourquoi ?

—Pourquoi ? As-tu jamais entendu dire qu'un pêcheur faisait avaler des amorces aux poissons qu'il avait déjà attrapés ?



LE MONUMENT NATIONAL. — FAÇADE DE LA RUE CRAIG



LE MONUMENT NATIONAL. — COUPE LONGITUDINALE

ASTRONOMIE

Idée d'une communication entre les deux mondes

Il y a une cinquantaine d'années environ, l'astronome J. de Littrow, directeur de l'Observatoire de Vienne, a émis l'idée d'essayer une communication optique avec les habitants de la Lune. Un triangle tracé sur le sol lunaire par trois lignes lumineuses de douze ou quinze kilomètres chacune serait visible d'ici, à l'aide de nos télescopes. Nous observons même des détails beaucoup plus petits, par exemple les singuliers dessins topographiques remarquables dans le cirque lunaire auquel on a donné le nom de Platon. Donc, un triangle, un carré, un cercle de cette dimension, construits par nous sur une vaste plaine, à l'aide de points lumineux, soit pendant le jour, en réfléchissant la lumière solaire, soit pendant la nuit, à l'aide de la lumière électrique, seraient visibles pour les astronomes de la Lune, si ces astronomes existent, et s'ils ont des instruments d'optique équivalents aux nôtres.

La suite du raisonnement est des plus simples. Si nous observions sur la Lune un triangle correctement construit, nous en serions quelque peu intrigués, nous croirions avoir mal vu, nous nous demanderions si le hasard des mouvements géologiques peut avoir donné naissance à une figure géométrique régulière. Sans doute finirions-nous par admettre cette possibilité exceptionnelle. Mais si, tout d'un coup, nous voyions ce triangle se changer en carré, puis, quelques mois plus tard, être remplacé par un cercle, alors nous admettrions logiquement qu'un effet intelligent prouve une cause intelligente, et nous penserions avec quelque raison que de telles figures révèlent, à n'en pas douter, la présence de géomètres sur ce monde voisin.

De là à chercher la raison d'être de la formation de pareils dessins à la surface du sol lunaire, de là à nous demander pourquoi et dans quel but nos confrères inconnus formeraient ces figures, il n'y a qu'un pas, bien vite franchi. Serait-ce dans l'idée d'entrer en relations avec nous ? L'hypothèse n'est pas absurde. On l'émet, on la discute, on la repousse comme arbitraire, on la défend comme ingénieuse. Et pourquoi, après tout, les habitants de la Lune ne seraient-ils pas plus curieux que nous, plus intelligents, plus élevés dans leurs aspirations, moins empêtrés que nous dans la glu des besoins matériels ? Pourquoi n'auraient-ils pas supposé que la Terre peut être habitée aussi bien que leur monde, et pourquoi ces appels géométriques n'auraient-ils pas pour but de nous demander si nous existons ? D'ailleurs, il n'est pas difficile d'y répondre. On nous montre un triangle : reproduisons-le ici. On nous trace un cercle : imitons-le. Et voilà la communication établie entre le ciel et la Terre, pour la première fois depuis le commencement du monde.

La géométrie étant la même pour les habitants de tous les mondes, deux et deux faisant quatre pour toutes les régions de l'infini, et partout les trois angles d'un triangle étant égaux à deux angles droits, les signaux ainsi échangés entre la Terre et la Lune n'auraient même pas l'obscurité des hiéroglyphes déchiffrés par Champollion, et la communication établie deviendrait vite régulière et féconde.

D'ailleurs, la Lune n'est qu'à deux pas d'ici. Sa distance de 96,000 lieues n'équivaut qu'à trente fois le diamètre de la Terre, et bien des facteurs ruraux ont parcouru à pied tout ce trajet pendant leur vie.

Une dépêche télégraphique y arriverait en une seconde un quart, et la lumière ne met pas plus de temps pour franchir cette distance. La Lune est une province céleste annexée par la nature même à nos destinées.

Jusqu'à présent, nous n'avons rien remarqué, sur la Lune, qui puisse nous faire soupçonner l'existence d'une humanité pesante habitant cette petite île céleste.

Cependant, les astronomes qui observent spécialement notre satellite, et qui en étudient avec

attention et persévérance les singuliers aspects, sont généralement d'opinion que cet astre n'est point aussi mort qu'il le paraît. On ne doit pas oublier que, dans l'état actuel de l'optique, il est difficile d'appliquer pratiquement à l'étude de la Lune un grossissement supérieur à deux mille. Voir ce monde deux mille fois plus proche qu'il n'est dans le ciel, ce n'est encore que le rapprocher à quarante-huit lieues. Or, que peut-on distinguer à cent quatre-vingt douze kilomètres ? Une armée en marche ? une grande ville ? Peut-être. Encore est-ce bien douteux.

Ce qu'il y a de certain, c'est que des variations énigmatiques s'accomplissent actuellement à sa surface, notamment dans l'arène du cirque de Platon, dont nous parlions plus haut. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est que le globe lunaire, quarante-neuf fois plus petit que la Terre et quatre-vingt-une fois moins lourd, n'exerce à sa surface qu'une pesanteur six fois plus faible que celle qui existe à la surface de notre planète, de telle sorte qu'une atmosphère analogue à celle que nous respirerions serait six fois plus raréfiée et difficile à apercevoir d'ici. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que ce monde voisin diffère tant du nôtre. Du reste, vue du haut d'un ballon, de quatre ou cinq mille mètres de hauteur seulement, la Terre paraît déserte, inhabitée, silencieuse comme un immense cimetière, et celui qui arriverait de la Lune en ballon pourrait encore se demander, à cette minuscule distance, s'il y a du monde en France et du bruit à Paris.

L'aspect froid et mort de notre pâle satellite n'était pas un encouragement pour la réalisation du projet original de l'astronome J. Littrow, et bientôt, oubliant notre province voisine, l'imagination de quelques physiciens ne craignit pas de s'envoler jusqu'à la planète Mars, qui ne s'approche jamais à moins de quatorze millions de lieues d'ici, mais qui est la mieux connue de toutes les terres du ciel, et qui offre tant de ressemblance avec notre monde que nous serions à peine dépaysés en y transportant nos pénates. L'aspect de Mars, en effet, nous reconforte un peu de celui de la Lune. On se croirait vraiment en quelque contrée terrestre. Continents, mers, îles, rivages, presqu'îles, caps, golfes, eaux, nuages, pluies, inondations, neiges, saisons, hivers et étés, printemps et automnes, jours et nuits, matins et soirs, tout s'y passe à peu près comme ici. Les années y sont plus longues, puisqu'elles durent six cent quatre-vingt-sept jours, mais l'intensité des saisons y est absolument la même que chez nous, l'inclinaison de l'axe étant la même que la nôtre. Les jours y sont aussi un peu plus longs, puisque la rotation diurne de ce monde est de vingt-quatre heures trente sept minutes vingt-trois secondes ; mais, comme on le voit, la différence n'est pas grande. Et remarquez que tout cela est connu avec précision : cette rotation diurne, par exemple, est déterminée à un dixième de seconde près !

Lorsque, pendant les belles nuits étoilées, on examine ce monde au télescope, lorsqu'on voit ces neiges polaires qui fondent au printemps, ces continents finement découpés, ces méditerranées aux longs golfes, cette configuration géographique éloquente et variée, on ne peut s'empêcher de se demander si le soleil, qui éclaire ce monde comme le nôtre, n'éclaire rien de vivant, si ces pluies ne fécondent rien, si cette atmosphère n'est respirée par aucun être, et si ce monde de Mars qui roule avec rapidité dans l'espace, est semblable à un train de chemins de fer qui marcherait à vide, sans voyageurs et sans marchandises. L'idée que la Terre où nous sommes pourrait ainsi courir comme elle le fait autour du Soleil, sans être habitée par quelque créature que ce soit, paraît si inconsistante qu'il est difficile de s'y arrêter. Par quel miracle permanent de stérilisation les forces de la nature, qui agissent là comme ici, seraient-elles restées éternellement inactives et infécondes ?

On conçoit donc que l'on ait pu appliquer à la planète Mars l'idée primitivement proposée pour la Lune.

La distance de ce monde est telle que, quoiqu'il soit bien supérieur à la Lune en volume, cependant il nous paraît, à ses plus grands rapprochements, soixante trois fois plus petit. On voit néanmoins par là, qu'un télescope grossissant seulement

soixante-trois fois montre Mars de la dimension de la Lune vue à l'œil nu, et qu'un grossissement de six cent trente fois lui donne un diamètre dix fois plus large que celui de notre satellite vu à l'œil nu.

Seulement, si l'on tentait jamais de mettre en pratique un projet quelconque de communication entre ce monde et le nôtre, les signaux devraient être établis sur une échelle beaucoup plus vaste.

Ce ne sont pas des triangles, des carrés, des cercles de quelques kilomètres de largeur qu'il faudrait construire, mais des figures de cent kilomètres et plus, toujours dans l'hypothèse : 1^o qu'il y a des habitants sur Mars ; 2^o que ces habitants s'occupent d'astronomie ; 3^o qu'ils ont des instruments d'optique analogues aux nôtres ; et 4^o qu'ils observent avec intention notre planète, laquelle est pour eux une étoile brillante de première grandeur, l'étoile du matin et du soir, et, en fait, l'astre le plus éclatant de leur ciel. Nous sommes, en effet, pour eux, l'étoile du Berger, et leurs mythologies ont dû nous élever des autels.

Cette quadruple hypothèse est-elle acceptable ? Si l'on posait la question au suffrage universel des citoyens de la Terre, la réponse ne serait pas douteuse. Sans aller jusqu'à demander l'opinion des indigènes de l'Afrique centrale ou des îles de l'Océan Pacifique, en ne nous adressant même qu'à la majorité numérique de la population européenne, il y a gros à parier, qu'ils ne comprendraient même pas la question, car la majorité des hommes ignore que la Terre est une planète et que les autres planètes sont des terres.

CAMILLE FLAMMARION.

(La fin au prochain numéro)

CERCLE DOLLARD

Mardi soir, 23 septembre, avaient lieu les élections du Conseil du Cercle Dollard ; elles donnèrent le résultat suivant :

Président : Pierre Bédard, élu.

1er Vice-Président : Rodolphe Brunet, réélu.

2me Vice-Président : Jules-J. Prume, élu.

Secrétaire-Archiviste : E. Z. Massicotte, élu.

Secrétaire-Correspondant : Art. Brunet, réélu.

Trésorier : J. Alphonse Ouimet, élu.

1er Conseiller : Hector Lesage, élu.

2me Conseiller : Alfred Marchand, élu.

3me Conseiller : Edmond Melançon, élu.

Nous souhaitons beaucoup de succès au Cercle Dollard où nous comptons plusieurs amis. Nos félicitations à nos collaborateurs.

LA MAISON BERNARD, FILS ET CIE

C'est avec plaisir que nous apprenons l'installation complète de la maison Bernard, fils et Cie. M. Bernard nous a donné la mesure de ses aptitudes, dans les 13 années qu'il a été associé à la maison Bernard et Allaire. Aussi sommes nous certains que la nouvelle maison ne peut que prospérer sous son habile direction.

La vigoureuse impulsion qu'il a contribué à donner au commerce des instruments de musique, plaide auprès de tous en sa faveur, et c'est notre conviction, que le public fera une démarche intelligente, en allant visiter ses magasins, et qu'il fera une bonne affaire en y achetant ses instruments.

Voir l'annonce de la maison Bernard, fils et Cie à notre 15e page.

DESCRIPTION DU TEXAS POUR DIX CENTINS

W. J. Arkell et Russell B. Harrison, les entrepreneurs propriétaires du *Frank Leslie's Illustrated Newspaper*, ont envoyé un char-palais spécial avec une troupe d'artistes, écrivains et journalistes pour visiter l'Etat du Texas. Leur narration illustrée avec profusion, paraît dans le numéro de cette semaine et se continuera dans deux ou trois numéros sous forme de magnifique supplément du Texas. Ceux qui désirent connaître tout ce qui concerne ce pays, devraient se procurer les éditions : *Leslie's Texas editions*.

LE REGIMENT, Feuilleton du " Monde Illustré "



Madame de Cheverny partit pour Châlons et alla trouver le rapporteur. — Page 364, col. 1

TROISIEME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

Elle se sentait défaillir. Il lui semblait que sa raison s'en allait. Elle fit un suprême effort pour reprendre son sang froid.

— Dites-moi tout ! Parlez ! Parlez !

Marjolaine lui fit le récit que nous avons rapporté dans les premières pages de ce roman. Marguerite l'écoutait avec fièvre, suspendue aux lèvres de la jeune fille, sans l'interrompre une seule fois, mais murmurant très bas, seulement :

— Mon fils ! cette fois, c'est bien mon fils !

Et en finissant, Marjolaine ajoutait :

— Certes, je suis bien certaine que vous me croirez, moi. Vous avez été indignement jouée par des misérables. Et pourtant, votre cœur bat à l'unisson du mien. Je n'aurais pas de preuves à

vous donner que vous ajouteriez foi quand même à mes paroles.

— Certes !

— Mais j'ai des indices, je puis vous donner des détails qui, en évoquant vos souvenirs, seront pour vous comme autant de preuves.

— Je vous crois, Marjolaine, je vous crois !

— Vous avez vu combien étaient précis, déjà, les détails que je vous ai donnés sur le duel de ces deux hommes, sur la mort de M. Rémondet, sur l'abandon de Jacques. Je n'ajouterai que deux mots : Mon père, quand il revint dans la forêt pour rapporter Jacques, trouva, étendu sur la neige, un grand manteau de fourrure, abandonné par l'un des deux hommes.

— Le manteau dans lequel Julien avait enveloppé l'enfant lorsqu'il s'enfuit de Malpalu.

— Et près du manteau un pistolet oublié. Le manteau, mon père le laissa, mais le pistolet il le prit. Je l'ai conservé. Je l'ai donné à Jacques. C'est une arme très riche dont la crosse porte, sous une couronne de comte, les initiales A. P. . . .

— Antoine de Pontalès ! s'écria Marguerite.

— Et une devise sous la couronne. Cette devise, faut-il vous la dire ? Aimez-vous mieux la deviner vous-même ?

Et Marguerite au comble de l'émotion :

— Cette devise c'est : " Toujours droit. "

— Oui. Et maintenant, êtes-vous convaincue, madame ?

Mme de Cheverny tomba dans les bras de la jeune fille.

— Ah ! dit-elle, je comprends maintenant pourquoi je me sentais tant de tendresse pour Jacques. Que de fois en regardant son visage, en prêtant attention à sa démarche, que de fois n'ai-je pas pensé à Julien dont il est la vivante image ! Oh ! Marjolaine, Marjolaine, que je suis heureuse !

Tout à coup elle repousse la jeune fille, effarée. Heureuse ! a-t-elle dit ! Heureuse de retrouver son fils, et certaine, cette fois, qu'il est son fils. Mais elle a oublié, pendant ces derniers instants, la redoutable accusation qui pèse sur Jacques. Heureuse, a-t-elle dit, et Jacques est menacé de mort !

Marjolaine effrayée du changement qui vient de se faire en Marguerite, murmure en lui prenant la main :

—Madame, je vous en prie, du calme du courage !

—J'ai dit que j'étais heureuse, avez-vous entendu ? fit-elle, comme folle.

—Je vous avais prévenue, madame, que j'allais vous faire une grande peine et en même temps une grande joie.

—Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de nous.

Elle resta longtemps silencieuse, son accablement était immense. Elle ne pleurait plus. Elle rêvait ! Que faire ? Quelle atroce situation ! Comment sortir de là ? Ses deux enfants s'accusaient ! Chacun des deux voulait sauver l'autre ! Et tous les deux lui étaient aussi chers l'un que l'autre ! Que l'un des deux soit condamné, qu'on l'exécute, c'est son cœur maternel que l'on broie, c'est sa chair que trouent les balles, c'est son sang qui se répand par ces blessures. Elle ne peut sauver l'un pour prendre l'autre. Puis, elle voudrait en sauver un, comment ferait-elle ? n'est-elle pas réduite à l'impuissance ? Il faut qu'elle attende, passive, inerte, comme indifférente, les événements ! Et voilà, justement, ce qu'il y a de plus atroce, de plus odieux ! assister ainsi, les mains liées, la bouche close, à un drame dont les angoisses étaient si terribles qu'elles détruisaient en elle, peu à peu, les sources mêmes de la vie.

Longtemps elle resta ainsi, dans une prostration absolue et Marjolaine comprenait et partageait trop sa grande douleur pour essayer même, par de vaines paroles, d'y apporter quelque soulagement. Cependant elle devait lui dire, à cette mère, que s'il restait un moyen de sauver les deux frères, Marguerite seule pouvait l'employer. Ce moyen, c'était d'atténuer le crime en l'expliquant, en faisant toucher au rapporteur les raisons de cœur qui l'avaient rendu inévitable. Les sauverait-on ? Cela était bien incertain, toujours. Mais puisqu'il y avait une chance à courir, devait-on la négliger ?

—Oui, madame, dit-elle à la comtesse, répondant à ses préoccupations et aux réflexions qu'elle venait de se faire, votre devoir est tout tracé : Vous devez aller trouver M. le capitaine Segond et confier à son honneur l'aveu du passé.

—Grand Dieu !

—L'aveu est cruel, je le sais, mais pouvez-vous hésiter ? Songez que cette révélation n'est pas publique, qu'il se peut que M. Segond, tout en faisant profiter son enquête de ce récit que vous lui ferez, le garde secret, ou du moins, ne le confie à son tour qu'à des officiers comme lui, appelés plus tard à juger Jacques et Bernard et dont il aura besoin d'éclairer le jugement. Ces hommes seront prudents, n'en doutez pas. Ils savent qu'il y va pour vous, pour M. de Cheverny, de la vie, de l'honneur.

—Je ne puis hésiter, en effet, dit la comtesse.

Et confiant Bernerette aux soins de Marjolaine, elle partit pour Châlons et alla trouver le rapporteur. Qu'il fut long et pénible l'aveu de la pauvre femme ! De combien d'accès de larmes et de faiblesses ne fut-il pas interrompu ! Le vieil officier, profondément ému par ce récit tragique, l'écouta sans lui adresser une seule fois la parole. Mais Marguerite n'avait qu'à le regarder pour être bien sûre qu'elle avait trouvé en lui un homme qui sans pardonner sa faute, compatissait à ses angoisses.

—Voilà donc le mystère que j'avais deviné ! murmura-t-il. Il ne s'agit plus d'une querelle, au motif futile, comme on voulait me le faire croire. Il s'agit d'une vengeance, ou plutôt d'un châtement. Certes, comme homme, je ne puis qu'approuver ces jeunes gens d'avoir protégé leur mère.

Mais ce n'était pas l'homme seulement qui pensait et agissait en lui ; il y avait l'homme, le père et celui-là pardonnait au meurtrier, mais il y avait aussi l'officier, le juge, chargé d'une haute et inexorable mission de discipline. L'officier, le juge, ne pouvait excuser le meurtre de Gironde. Au fur et à mesure que la comtesse s'était avancée dans son récit, il avait vu se dessiner avec netteté la louche et sinistre physionomie de Patoche. Patoche avait menti en prétendant qu'il ne connaissait pas Gironde. Pourquoi ? Mais que pouvait le juge contre cet homme ? Certes, Patoche était

un misérable, mais le capitaine eût été fort embarrassé, en somme, si, voulant sévir contre lui, il avait été obligé de dire de quel crime ou de quel délit l'agent d'affaires s'était rendu coupable. Patoche avait inventé une abominable intrigue. Il avait, à plusieurs reprises, extorqué de Mme de Cheverny des sommes importantes. C'était un maître chanteur, soit, mais avait-il pris contre lui ?

Comme il connaissait maintenant tous les menus détails qui avaient entouré la naissance de Jacques et de son abandon, il savait quel odieux rôle avait joué Antoine de Pontalès. Et lorsqu'il pensait à l'assassinat de ce dernier, il n'était pas loin de soupçonner que Patoche pût en être l'auteur.

Mais, outre que cette affaire ressortissait à la justice civile et ne regardait plus le conseil de guerre de Châlons, est-ce que l'accusation de meurtre, soulevée contre Patoche, sauvait les deux soldats ou même atténuait leur crime ? Non. Il aurait pu faire arrêter Patoche pour faux témoignage, mais c'était une triste et inutile compensation. Les mobiles du meurtre de Gironde lui étaient donc connus. C'était, certes, un grand pas qu'il venait de faire. Restait à savoir si dans l'esprit du conseil de guerre, qu'il aurait soin de prévenir par des notes confidentielles, ces motifs sembleraient suffisants pour écarter la peine de mort suspendue sur la tête de l'un des accusés. Comme les antécédents de Gironde et de Patoche ne lui étaient pas connus, il envoya une commission rogatoire au parquet de Paris, par l'intermédiaire du garde des sceaux, afin de faire faire des perquisitions rue de Courcelles, au domicile de Gironde, et rue Saint-Honoré, dans les bureaux de Patoche.

Mme de Cheverny, éplorée, n'avait pas quitté son cabinet. Elle voulait adresser une prière à l'officier et craignait qu'il ne refusât. Elle s'enhardit pourtant à la fin.

—Monsieur, dit-elle, me sera-t-il permis d'embrasser mon fils, d'embrasser Jacques ?

—Oui, madame, et vous n'aurez même pas besoin d'aller à la prison pour cela, car on va me les amener tous les deux dans quelques minutes.

—Merci, oh ! merci, monsieur, pour votre bonté.

Dans cette pauvre âme si cruellement atteinte, si profondément bouleversée, il y avait non seulement l'envie de revoir Bernard, mais surtout un ardent désir de se retrouver en face de l'autre, de Jacques, de l'enfant de son premier mari, de l'enfant perdu, pleuré pendant vingt longues années, et contre le cœur duquel elle pouvait se serrer maintenant bien fort, car elle savait, cette fois, qu'on ne la trompait plus et que c'était bien son fils ! Avec quelle impatience elle l'attendit ! Jusqu'à cette heure, le capitaine avait interrogé Jacques et Bernard séparément. C'était la première fois qu'il les entendait contradictoirement. Quelques minutes s'écoulèrent. La porte s'ouvrit. Ce fut le caporal de garde qui entra :

—Les deux accusés sont là, mon capitaine ; dois-je les faire entrer ou faut-il qu'ils attendent ?

Marguerite se leva brusquement. Une honte lui venait. Embrasser Jacques comme son fils devant Bernard ! La mère ne pouvait s'y résigner. Certes, elle savait que Bernard n'ignorait plus rien. Peu importe ! Elle ne voulait pas rougir devant lui. Le rapporteur comprenait son irrésolution. Il lui demanda :

—Voulez-vous, madame, que je les fasse venir ensemble ? Ou préférez-vous voir l'un des deux avant l'autre ?

Troublée, sans force, elle fit un signe affirmatif.

—Lequel des deux ? demanda l'officier.

Et devinant, dans la délicatesse de son cœur, ce que ce cœur de mère devait souffrir, il demanda avec un sourire qui adoucissait ce que la question pouvait avoir d'indiscret en apparence :

—Jacques, sans doute ?

Elle baissa la tête et d'une voix étouffée :

—Jacques, oui, monsieur. Vous êtes bon, je vous remercie ?

Le capitaine fit un signe à son greffier qui se retira. Puis s'adressant au caporal qui attendait :

—Vous introduirez Jacques d'abord. Et vous vous tiendrez dans le couloir.

Le caporal sortit. Et le rapporteur, avec le même sourire :

—Madame, ma présence serait une gêne pour vous. J'ai éloigné mon greffier. Je m'éloignerai moi-même. Vous serez seule avec Jacques. Je ne veux pas gêner vos effusions.

—Oh ! monsieur, comment reconnaitrai-je jamais la délicatesse de votre conduite ?

M. Segond sortit. En même temps, par la porte qui donnait sur le couloir, Jacques entra seul. Marguerite entrevit la silhouette du caporal qui refermait la porte. Jacques ne s'attendait pas à trouver là sa mère. Il eut une hésitation en la voyant. Était-ce bien elle ? Était-ce bien la comtesse de Cheverny, cette femme amaigrie et pâlie, ravagée par une intense douleur ? Elle ne lui dit pas un mot. Mais en le voyant son cœur se souleva, un sanglot monta à ses lèvres, sanglot de joie infinie, sanglot de désespoir immense.

Et de même que, sans un mot d'explication, au moment où Jacques et Bernard s'étaient retrouvés dans le pavillon des Aulnaies en face de Gironde et de Patoche, les deux jeunes gens s'étaient élançés dans les bras l'un de l'autre s'appelant frères, de même Mme de Cheverny, sans prononcer un autre mot, ouvrit ses bras au sous-officier, en disant :

—Mon fils !

Et Jacques, comprenant qu'elle savait tout, la poitrine soulevée, tout en larmes, étouffant, tant son émotion était forte, Jacques se laissait tomber dans les bras de sa mère en disant :

—Oh ! mère, mère, mère bien-aimée !

Avait-ils besoin de dire autre chose ? Tout ce qu'ils auraient dit n'eût-il pas été inutile, n'aurait-il pas enlevé, même, quelque chose à la suprême joie qu'ils éprouvaient de se regarder, de se sourire. Car voilà tout ce qu'ils faisaient, maintenant : ils se regardaient et se souriaient.

Pendant un moment ils oublièrent où ils étaient, pourquoi ils se revoyaient en ce cabinet austère, à deux pas de cette prison. Ils ne pensaient qu'à eux-mêmes, et à la félicité qu'ils éprouvaient, félicité presque surhumaine, elle de retrouver cet enfant de Julien Rémondet qui lui rappelait sa jeunesse et le drame affreux de Malpalu, qui lui avait coûté tant de larmes, et qu'elle désespérait de jamais rencontrer, lui de revoir cette mère qui avait été l'objet des rêves de toute sa vie, à la pensée de laquelle, tant de fois, son cœur s'était attendri, cette mère pour laquelle il se dévouait en ce moment, dévouement désormais inutile, puisque quel que fût celui des deux frères que la mort dut frapper, ce n'en était pas moins un fils de Mme de Cheverny qui succomberait. Ils s'entouraient d'une étreinte fiévreuse, ne se détachant pas l'un de l'autre. Et en pleurant, Jacques murmurait :

—Mère, oh ! mère, pourquoi vous a-t-on dit ?

—Marjolaine a fait son devoir, te dis-je. De quel droit veux-tu m'empêcher de souffrir ? De quel droit voulais-tu m'empêcher de t'aimer.

—Mon Dieu, je suis trop heureux.

—Si tu dois mourir, ne serais-tu pas mort avec un regret : celui de n'avoir pas pu embrasser ta mère ? Va, ne reproche rien à Marjolaine, car je ne lui aurais jamais pardonné son silence, si quelque jour il m'avait été donné d'apprendre la vérité.

Et chacune de ses paroles était coupée de baisers. Et tous ces baisers, toutes ces tendresses, il les lui rendait.

—Vois-tu, disait-elle, je t'ai aimé tout de suite ; dès le premier jour où je t'ai vu, lorsque tu es venu rue Ampère, je me suis sentie attirée vers toi. Il est vrai que tu ressembles à ton père. Ce sont les mêmes traits, les mêmes yeux. C'est sa démarche. C'est Julien quand il avait ton âge. Et je t'ai aimé tout de suite, avec tant de maternelle confiance, que jamais je n'ai voulu croire à l'odieuse accusation que des joueurs du cercle avaient portée contre toi. Cela me sembla tout naturel de ne pas croire à cette accusation. Et aujourd'hui que nous avons vu quel rôle odieux cet infâme Patoche a joué auprès de moi, n'est-il pas facile de deviner que c'est lui, sûrement, qui a tout fait, préparé les cartes, acheté des joueurs même, pour te perdre au prix du plus lâche des mensonges. Il avait, vois-tu, deviné que tu étais mon fils. Marjolaine, sans doute, lui avait raconté les détails de ton abandon. Et il voulait te perdre, parce que toi, honnête homme, tu ne pouvais servir son

projets ! Il avait besoin d'un complice, et ce complice, ce ne pouvait être toi !

— Il n'y a plus de doute, et je pense comme vous, ma mère.

— Cet homme est la cause de notre malheur.

Ils restèrent longtemps l'un auprès de l'autre, oubliant les minutes qui s'écoulaient. Le greffier qui entra les rappela au sentiment de la réalité.

— Adieu, Jacques, dit la mère désespérée, je ne puis croire que je viens de te retrouver pour te perdre bientôt. Si cela devait être, c'est que Dieu ne serait pas juste. Et je l'ai tant prié, depuis vingt ans, pour qu'il te rende à ma tendresse ! non, te retrouver et te perdre à jamais, te voir mourir, si tu dois mourir, d'une mort infamante, de la mort qu'on inflige aux soldats qui ont oublié les plus sacrés de leurs devoirs, ce n'est pas possible. Je ne le crois pas. Le conseil de guerre connaîtra la vérité et il jugera mieux du fait qu'on te reproche. Il verra que frapper un être indigne comme l'était Gironde, et cela pour venger sa mère, ce n'est pas l'acte d'un soldat qui se révolte contre l'autorité de son officier ! Il n'y a plus là ni discipline, ni indiscipline. Il n'y a plus en présence que deux hommes, dont l'un a pris, auprès de sa mère, la place de l'autre ! Alors, les juges te pardonneront, j'en suis sûre, ou bien, c'est qu'ils seraient inexorables, c'est qu'ils n'auraient point d'entrailles, c'est qu'ils n'auraient pas de fils et que jamais ils n'auraient aimé leur mère. Aie confiance, Jacques, aie confiance. Moi, j'ai bon espoir.

— Oui, mère, j'aurai confiance.

Et il souriait. Puisqu'elle espérait, à quoi bon lui enlever cette illusion ? Mais lui savait à quoi s'en tenir sur l'arrêt de ses juges. Les juges le plaindraient, certes, mais tout en le plaignant, le condamneraient.

Jacques partit. Le caporal, sur un signe du greffier, fit entrer Bernard. Puis, comme il avait fait pour Jacques, le greffier ressortit aussitôt pour ne pas gêner les effusions de la mère avec son fils. Bernard se jeta dans les bras de sa mère. Ils s'étreignirent silencieusement. Puis, Bernard voyant que sa mère avait les yeux rouges :

— Tu as pleuré ?

— Oui.

— Pourquoi as-tu voulu voir Jacques avant moi ? Elle ne répondit pas. Elle baissa la tête, le front rouge. Ah ! c'était le châtimement de la faute. Elle rougissait devant son enfant ! Mais elle avait tant souffert qu'elle était bien digne du pardon. Elle releva la tête. Et d'une voix tremblante, très basse, comme humiliée :

— Bernard, tu sais tout ?

— Je sais tout, mère.

— Tu sais que j'ai été coupable.

— Je sais que tu as été malheureuse.

— Tu le sais depuis longtemps ?

— Je l'ai su le jour où je t'ai surprise, évanouie, pendant la fête que nous donnions à l'hôtel et où j'ai ramassé, à tes pieds, la lettre qui avait causé ton évanouissement.

— Tu ne m'en avais rien dit ?

— A quoi bon ?

— Mon fils, mon Bernard !

— Ce soir-là, mère, tu avais presque deviné que je venais de lire cette lettre et que j'avais, oh ! bien malgré moi, le secret de ton passé. Tu restas un moment interdite, puis tu me demandas...

— Je m'en souviens, dit-elle, l'interrompant.

Et prenant Bernard dans ses bras et le regardant au fond des yeux, comme elle avait fait jadis.

— Ce soir-là, je t'ai demandé : " Bernard, tu m'aimes toujours ! "

Et Bernard dans les bras maternels, la tête sur le sein palpitant de la pauvre femme :

— Et moi je t'ai répondu ce que je te réponds aujourd'hui : " Mère chérie, je ne me rappelle que tes tendresses. Je ne veux me souvenir que de tes bontés, de ce que tu as souffert. Mère chérie, jamais je ne t'ai tant aimée ! "

III

Il y avait à peine une heure que Jacques et Bernard avaient été réintégrés dans leurs cellules,

lorsqu'un sergent surveillant vint ouvrir la porte de celle de Jacques. Jacques, très fiévreux par tant d'émotions intenses, s'était jeté sur son lit en rentrant. Et tout de suite, il s'était profondément endormi. Le bruit de la porte bruyamment ouverte ne put le réveiller et le surveillant dut l'appeler à plusieurs reprises pour le tirer de son sommeil.

— Qu'y a-t-il ? fit le pauvre garçon en se dressant sur son lit. Je suis fatigué, brisé. Ne peut-on me laisser dormir ?

— Ce n'est pas ma faute, Jacques, mais il y a quelqu'un au parloir qui vous attend.

— Qui ?

Et tout de suite son cœur allant vers ceux qu'il aimait :

— Marjolaine ? Mme de Cheverny ?

— Non.

— Mon colonel, peut-être ?

— Non plus. C'est un sergent du 145e.

— Que me veut-il ?

— Je l'ignore. Sa permission est en règle.

— Son nom ?

— Michel.

— Mon camarade de chambre, murmura-t-il. Que me veut-on ? Il vient de la part des autres, sans doute ?

Et se levant :

— C'est bien, je vous suis.

En quelques secondes il fut prêt, sortit, traversa les corridors et entra dans le parloir. Michel, grave, debout au milieu de la pièce froide et nue, l'attendait, guettant son entrée.

— Michel, que voulez-vous de moi ?

Et il lui tendait la main. Mais l'autre faisait semblant de ne rien voir.

— Je viens de la part de tous les sous-officiers du 145, dit-il. Vous avez déshonoré le régiment une première fois en volant au jeu, et les journaux ont rendu public votre déshonneur. Une seconde fois, vous le déshonorez en tuant votre officier. Tous les sous-officiers du régiment ont pensé qu'il était inutile pour vous d'attendre l'arrêt du conseil de guerre. Vous savez que c'est la mort ?

— Je le sais, dit Jacques, les yeux baissés.

— Mais la mort avec le déshonneur public. Alors nous avons pensé que vous n'étiez pas un lâche et que, sans doute, vous préféreriez ne pas attendre à comparaître devant vos juges. Nous avons pensé que vous aimeriez mieux vous faire justice vous-même.

Il tira un revolver de la poche de sa tunique.

— Tous vos camarades du 145e, sans exception, vous envoient cette arme. Si vous vous tuez, ils vous pardonneront.

Un silence, entre ces deux hommes, un silence qui avait quelque chose de solennel, presque de religieux. Puis, Jacques soupira. Il tendit la main, reçut l'arme qu'on lui offrait et le cacha sur lui aussitôt.

— Merci, Michel, dit-il doucement. Remerciez bien pour moi mes camarades du régiment.

Michel attendit, comme s'il avait espéré que Jacques allait essayer de se disculper, de donner quelques explications. Mais Jacques garda le silence.

— Vous n'avez rien à me dire ?

— Rien.

— Adieu !

— Adieu, Michel, et merci encore.

Le petit sergent partit. Quelques instants après, Jacques, rentré dans sa cellule, cachait le revolver sous son lit.

IV

Le capitaine-rapporteur avait, nous l'avons dit, envoyé à Paris une commission rogatoire. Il demandait que des perquisitions minutieuses fussent faites, au domicile de Pierre Gironde d'abord, au domicile de Patoche ensuite. Il attendit avec une vive impatience le résultat de ces perquisitions. Huit jours se passèrent. Après quoi il reçut de Paris une volumineuse correspondance qu'il se hâta de dépouiller, espérant bien qu'il allait y trouver des renseignements intéressants pour son enquête.

Il y avait des procès verbaux du commissaire aux délégations judiciaires, chargé par le parquet

de procéder aux perquisitions. Il y avait des rapports d'agents. Il y avait en outre quelques pièces concernant Patoche et Gironde, qui semblaient n'avoir pas grande importance au premier abord mais que le commissaire de police de Paris avait voulu joindre quand même au dossier.

Voici ce qui s'était passé rue de Courcelles, chez Pierre Gironde. Le jeune homme n'avait eu garde, depuis longtemps, de laisser chez lui, et dans ses papiers, aucune trace de sa personnalité d'autrefois. Rien ne pouvait révéler que son vrai nom fut Moriani. Le commissaire retrouva tous les papiers que Moriani avait pris jadis dans la malle de sa femme, après la mort de celle-ci et la mort de son frère : acte de naissance de Pierre Gironde, casier judiciaire, extrait mortuaire des parents et même quelques lettres écrites au frère d'Aimée par des amis d'enfance restés au village.

Ces lettres n'étaient pas intéressantes. Une seule cependant fit faire au capitaine des réflexions. Elle parlait à Gironde, au vrai, des difficultés que celui-ci rencontrerait à Paris où il était venu chercher de l'ouvrage. De cette lettre, il résultait clairement que Pierre Gironde était ouvrier et que son éducation était fort restreinte. La réflexion du capitaine fut celle-ci :

— Comment ce garçon qui n'avait pas d'instruction, ouvrier, sans travail la plupart du temps, c'est-à-dire absolument dénué de ressources, a-t-il pu passer des examens pour faire son volontariat d'un an d'abord, et ensuite les examens beaucoup plus difficiles pour être reçu officier de réserve ? Et misérable comme il semblait l'être, comment a-t-il pu se procurer les quinze cents francs nécessaires pour éviter de faire cinq ans de service ?

Il prit là-dessus quelques notes. Il avait l'intention d'éclaircir ce point de l'enquête. Ces lettres lui donnèrent en outre un détail qui devait lui être utile également. Elles avaient été adressées non pas rue de Courcelles, où habitait Gironde à cette époque, mais rue Saint-Roch où il paraissait avoir demeuré quelque temps.

Chez Patoche, la perquisition amena la découverte de papiers qui, sans avoir une importance immédiate pouvait en acquérir plus tard. Cette perquisition se fit en l'absence de l'homme d'affaires. Il n'avait pas reparu chez lui depuis le meurtre de Gironde. Le capitaine Segond l'a interrogé quand il était à Borange ; mais Patoche, la gendarmerie en avait informé le rapporteur, avait disparu également de Borange ; et l'on posait qu'il était passé en Allemagne. Dans les cartons de l'homme d'affaires, peu de papiers. La plupart était vides : l'oncle César, certain jour, s'en était assuré lui-même. Mais depuis son entrée dans les bureaux, le commissaire lorgnait avec une persistante curiosité l'imposante caisse, qui trônait contre le mur, semblant narguer la police avec le mystère de ses portes fermées à secret et de ses profondeurs inviolables.

— Belle caisse, avait murmuré le commissaire, mais d'argent point.

La perquisition n'eût pas été complète si elle n'avait pas porté sur ce meuble d'importance. Le magistrat fit venir un ouvrier de la maison qui avait vendu la caisse. Après de longs tâtonnements l'ouvrier reconnut que la caisse n'était pas fermée à secret, mais simplement à clef. Et il réussit à l'ouvrir.

— Preuve, disait le commissaire, qu'elle ne doit renfermer que de la poussière.

La caisse, en effet, était des tablettes vides, des tiroirs vides. Dans l'un de ceux-ci, pourtant, quelques papiers. Puis, ne l'oublions pas, les restes du dernier frugal déjeuner de Patoche ; un demi-litre de vin, une croûte de pain, un morceau de fromage de gruyère desséché !

— En fait de galette, c'est maigre ! dit un agent.

Le commissaire de police fit refermer la caisse après s'être assuré qu'elle ne contenait rien autre chose. Puis, il feuilleta les papiers qu'il en avait tirés. La plupart paraissait sans importance. Cependant l'un d'entre eux attira plus particulièrement son attention.

— Tiens, dit-il, voilà qui est singulier !

Et comme les deux agents qui l'avaient aidé dans sa perquisition le regardaient avec curiosité, l'interrogeant des yeux, il lut le papier qu'il tenait à la main :

— Je reconnais avoir fracturé deux tiroirs du bureau de M. Patoche, mon patron, et y avoir volé six cents francs. Pris en flagrant délit par mon patron, je lui ai restitué la somme volée. M. Patoche ne m'a pas livré à la justice parce qu'il a eu pitié de moi et je n'ai pu refuser de lui signer cette accusation que je porte contre moi-même et dont il se servira comme il le jugera convenable. Les témoins qui signent avec moi ont entendu mon aveu et son pardon. »

Le papier passa de main en main. Il portait trois signatures, celle d'André Moriani, celle de Simon, celle de Lequelet.

— Simon, c'est le concierge de la maison, dit un agent. Faut-il l'appeler ?

— A quoi bon ? fit le commissaire, ceci ne nous regarde pas.

Et il continuait à parcourir d'autres papiers. Parmi ces papiers se trouvait encore le récit imaginé par Patoche pour expliquer dans quelles circonstances Gironde avait été recueilli par les charbonniers dans la forêt de Russy.

Nos lecteurs se rappellent que lorsque Patoche était venu trouver Mme de Cheverny, il lui avait dit, pour vaincre ses hésitations, que le père adoptif de Pierre Gironde avait laissé en mourant un récit très détaillé de sa bonne action relatant la date précise à laquelle il avait trouvé l'enfant, comment il était vêtu, où il l'avait trouvé, etc. Ce récit avait été fait, prétendait Patoche, devant le maire de Boncourt, le village habité par Gironde, et il semblait d'autant plus authentique qu'il portait la signature du magistrat municipal, Matoret. Patoche, méticuleux en tout, avait poussé la précaution jusqu'à imiter le cachet de la mairie de Boncourt.

— Ceci, pensa le commissaire de police, peut être intéressant pour l'enquête. Je l'enverrai au capitaine rapporteur.

Dans le même paquet, le magistrat trouva un autre papier couvert de ratures, avec des essais d'écritures de genres différents. C'était le même récit du père Gironde, le brouillon de ce récit. Les agents l'examinaient avec lui. Et tous restaient silencieux. Ils n'essayaient pas de découvrir si cette déclaration *in extremis* était vraie ou fausse. Cela leur importait peu, en somme. C'était une besogne pour eux assez ennuyeuse qu'ils étaient venus exécuter là, puisque ce n'était pas eux qui étaient chargés de l'enquête, puisque en somme dans cette affaire que le conseil allait avoir à juger, tout semblait clair maintenant. Mais c'était cette tentative d'écriture qui appelait leur attention, excitait leur curiosité.

Ce même commissaire aux délégations, nommé Ledoux ; ces mêmes agents, le brigadier Vedan et l'inspecteur Bravier, avaient été chargés, quelques semaines auparavant, de l'enquête sur le meurtre mystérieux d'Antoine de Pontalès. Leur insuccès avait été complet et retentissant. Pas un indice n'était venu les mettre sur la voie. Et les journaux ne leur avaient pas ménagé les plaisanteries. Or, ils venaient de se rappeler que sur le bureau de Pontalès, quelques instants après son assassinat, ils avaient trouvé, parmi des papiers d'affaires, une lettre très courte, d'une écriture bizarre et qui leur avait paru contrefaite. Cette lettre, qui n'était pas signée, donnait à Pontalès rendez-vous pour l'après-midi, à cinq heures. Or, c'était à l'heure indiquée pour ce rendez-vous que Pontalès avait été assassiné.

L'assassin, sans nul doute, était l'homme au long pardessus gris dont Joseph, le valet de chambre de Pontalès, avait pu donner le signalement. Et cet homme, avec l'auteur de la lettre de rendez-vous, ne faisait assurément qu'un seul et même individu. Mais pour le retrouver, tous leurs efforts avaient été perdus. Et ils en gardaient, au fond du cœur, une sourde colère qui les entretenait du reste dans une attention perpétuelle sur toutes choses, dans un éveil constant de leurs facultés d'excellents limiers de police, un moment en défaut. Ils avaient fait tirer des fac-similés photographiques de la lettre en question, et chacun des trois hommes en avait toujours un dans son portefeuille. La lettre de Patoche disait, on s'en souvient :

— J'ai changé d'avis. Il y a peut-être moyen de s'arranger. Attendez-moi demain vers cinq

heures et éloignez les importuns pour que nous puissions causer à l'aise. »

A quoi pensaient les trois policiers en considérant le faux récit inventé par Patoche pour tromper Marguerite ? Cette écriture venait de les frapper. Ces pleins, ces déliés, ces queues, ces arrondis, tout cela venait de leur sauter aux yeux comme autant de signes particuliers.

— Nous avons déjà vu cette écriture-là !

Telle fut leur première pensée, ensemble, à tous les trois. De là à se souvenir du meurtre de Pontalès, de la lettre trouvée sur le bureau, il n'y avait qu'une seconde. Ils tirent de leurs portefeuilles le fac-similé de la lettre, le consultent, le rapprochent de ces papiers saisis dans la caisse, scrutent chaque phrase, chaque mot, chaque lettre, chaque ponctuation. Tout cela silencieusement, tous les trois un peu pâles, car ils n'osent s'avouer leur espérance. Ils craignent de se tromper. Mais cette crainte ne dure pas longtemps.

Ils se regardent, triomphants, le sourire aux lèvres, les yeux pleins d'éclairs :

— C'est lui ! c'est lui !

Et en effet les deux écritures étaient identiques.

— Nous le tenons ! dit le commissaire.

— Ah ! le gremlin. Il nous a fait faire du mauvais sang !

— Il le payera !

— Je vais envoyer ces pièces au parquet, dit le commissaire, mais je conserve ce brouillon et j'écrirai au capitaine rapporteur du conseil de guerre de Châlons pour le tenir au courant.

— Oui, dit Bravier en soupirant, tout cela est bel et bon, mais en attendant, l'oiseau est envolé et comme il m'a l'air de n'avoir pas froid aux yeux, il doit se douter que nous sommes venus perquisitionner chez lui et il n'y remettra plus les pieds.

— Si nous ne le trouvons pas à Paris, nous le trouverons en Allemagne, dit le commissaire. Mais comme il peut, en somme, réparaître ici, malgré que vous pensiez le contraire, vous me ferez le plaisir, vous, Vedan, dès aujourd'hui, d'établir une souricière dans la rue Saint-Honoré, afin de le cueillir si jamais la fantaisie lui reprend de revenir.

Et avisant la cheminée de la chambre à coucher :

— Voici une photographie qui est probablement la sienne. Le concierge nous le dira. Vous serez renseigné sur sa figure.

Et ils sortirent. En quittant les bureaux de la rue Saint-Honoré, le commissaire et les deux agents, dont la voiture attendait en bas, se rendirent rue Saint-Roch. C'était là les lettres saisies au domicile de Gironde, rue de Courcelles, l'indiquaient, qu'avait demeuré le jeune homme, avant de devenir le secrétaire de M. de Pontalès. De la rue Saint-Honoré à la rue Saint-Roch il n'y a qu'un pas. Ils furent bientôt arrivés. Rue Saint-Roch, le concierge se rappelait parfaitement le nom de Gironde et d'Aimée. On n'eut pas besoin de lui poser de nombreuses questions. Il alla au devant des renseignements qu'on lui demandait et se mit à parler d'abondance.

— Oui, Gironde demeurait ici. Il occupait avec sa sœur deux chambres sous les toits, au sixième. Ils n'étaient pas heureux, les pauvres gens. Lui était apprenti mécanicien elle faisait de la couture. Elle crachait le sang ; elle s'en allait de la poitrine. Ça faisait pitié de la voir. Et puis, pas de chance. Un jour, le pauvre Gironde se laisse prendre dans un engrenage. Il meurt. Et Aimée, la poitrinaire, n'a pas tardé à le suivre. Ah ! celle-là se cramponnait à la vie. Enfin, la misère, les privations, tout cela a achevé de détruire ses forces. Il lui aurait fallu de bonne nourriture. Et elle n'avait rien à manger. Elle est allée retrouver son frère au cimetière Montparnasse.

Le commissaire dressait l'oreille.

— C'est bien de Pierre Gironde que vous parlez ?

— Mais oui, dit le concierge, je ne fais que ça depuis dix minutes.

— Et ce Pierre Gironde est mort ?

— D'accident, oui.

— Voilà qui est bizarre et je ne comprends plus.

— Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?

Le commissaire ne répondit pas. Il consultait du regard ses agents.

— C'est peut-être un cousin portant le même nom.

— Possible.

Et s'adressant au concierge :

— Ce Pierre Gironde avait-il des parents ?

— Sa sœur, je vous ai dit. Vous êtes donc sourd.

— Et c'est tout ?

(A suivre)

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons prochainement la publication d'un grand roman intitulé :

FLEUR DE MAI

Cette pièce littéraire a été appréciée de la façon la plus favorable par toute la presse française.

Le nom de **GEORGE PRADEL**, son auteur, est un gage de sa haute moralité et de la finesse du style.

Nous n'épargnerons rien pour que les illustrations soient à la hauteur du talent de l'écrivain.

FAUSSE IMPRESSION

Ce n'est pas sans une grande surprise qu'on a constaté qu'il régnait une fausse impression concernant la date à laquelle doit expirer la charte actuelle de la loterie de l'Etat de la Louisiane. Cela est réglé expressément dans la charte même de la compagnie, et cette charte est un document public qui est visible pour tout le monde. La charte actuelle n'expire qu'en 1895. De plus la législation de l'Etat de la Louisiane a adopté un amendement qui doit être soumis au peuple pour prolonger la charte de la loterie jusqu'en 1919. Les chartes sont toujours accordées pour un temps restreint et leur renouvellement est une affaire de routine. Ces formalités ont été dûment remplies, ainsi que le savent tous ceux qui ont suivi les événements. Tout le monde est ou ne peut plus content de la manière dont les généraux Beauregard et Early président aux tirages de la loterie. Ces deux messieurs ont conquis la confiance publique en maintenant la haute réputation que s'est faite la loterie de l'Etat de la Louisiane. *Memphis (Tenn.) Ledger 27 août.*

— Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infailible pour ces maladies là, le "Régulateur de la Santé de la femme" et un "Fermale Pourous Plaster" du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'héureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc, Picault et Contant, Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. Aussi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

\$2.25
CHEMISES BLANCHES
Devant plissé, pour
\$1.25
— SIX POUR \$6.75 —
Chemises sur commande \$1.50

GUIMOND
15 ST-LAURENT

Avis aux mères.—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amoindrit les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

PIANOS! PIANOS!

Seuls agents à QUÉBEC autorisés à vendre les PIANOS suivants

- O. Newcombe & Co. de Toronto.
- Nendelssohn Pianos & Co. de Toronto.
- Evans Brothers, de Ingersoll.
- Hallet, Davis & Co. de Boston.
- Schubert Pianos Co. de New-York.

ORGUES, HARMONIUMS pour Eglises et Harmoniums pour salons. Instruments en cuivre et à cordes de fabriques françaises et allemandes. Instruments de musique de toutes espèces, porte-musique, folios, étagères, écharpes pour pianos droits, nouveau genre, couverts et bancs de pianos de fantaisie. Récentes publications de musique de tous genres, vocales et instrumentales, religieuses et profanes. Prix modérés et conditions faciles.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE
Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule
Haute-Ville, Québec.

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

Alice Chausy
Architecte
No 154, Rue St-Catherine,
Montréal.
Téléphone Bell 6504.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
122 rue St-Laurent.

HOTEL ST - LOUIS

(Ci-devant occupé par M. J. Riendeau)
64, rue Saint-Gabriel, Montréal

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. John Johnson & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa. La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons. Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf.

J. JOHNSON & CIE,
64, rue St-Gabriel, Montréal.

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; Union postale, un an : 20 fr ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

STENOGRAPHIE.—Leçons de sténographie, à domicile, par correspondance ou autrement. Méthode simple et rapide applicable aux deux langues ; système merveilleux d'abréviations ; par un sténographe d'expérience membre de l'Institut Sténographique des deux Mondes, de Paris. S'adresser à J. N. MARCIL, 1149, rue St-Jacques, Montréal.



Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques Plages d'Été et aux Régions Forestières et Agricoles au Nord de Québec.

Magnifiques TERRES A BLE actuellement offertes en vente par le Gouvernement Provincial. Rails d'acier, Ponts en acier et en fer.

Trains Express direction Nord et Sud tous les jours. Taux réduits accordés aux sportsmen.

Voyez notre indicateur.

ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des passagers.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.

A. HURTEAU & FRERES

MARCHANDS DE BOIS DE CIAGE
22, rue Sanguinet, Montréal
Coin des rues Sanguinet et
Dorchester, Téléphone 106
Bassin Wellington, en face des
Bureaux du Grand-Tronc
Téléphone 140

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 - RUE SAINT - JACQUES - 180

Edifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

Élévateur 4e plancher. Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance

NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

724 NOTRE - DAME, MONTRÉAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL



REMEDE DU DR. SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Biliées, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU Dr. SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter, le REMEDE DU Dr. SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1538 & 1540 Rue St-Catherine, Montréal.

MAISONS RECOMMANDEES

SAINT-JEAN, P. Q.
Hôtel du Canada Louis Forgeu
Maison de première classe,
162, 164, 166, rue Richelieu

NEW-YORK
Pension privée : Antoine Jungbluth
80, Clinton Place, près de la 5e Ave.

RIMOUSKI
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop

SAINT-HYACINTHE
Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

RIVIERE-DU-LOUP EN BAS
HOTEL TALBOT

FRASERVILLE HOTEL
Jos. DESLAUHIERS, Propriétaire

TROIS-PISTOLES
HOTEL LAVIGNE

QUEREC
CHAUSSURES
J. S. LANGLOIS, 121, rue St-Joseph, St-Roch

Hôtel du Lion d'Or, R.-G. BOULE & Cie. pr.
105, Grande Allée, Québec

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.
29, rue du Palais

Magasin du Louvre, Côté & FAGUY
Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

PENSION FRECHET
Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis
Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau
41, rue St-Joseph, St-Roch

CYR. DUQUET
Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

SOREL
HOTEL BRUNSWICK J. Fish, Prop.

N.-D. DE LEVIS
ÉLZ. BROCHU, Photographe
Propriétaire de l'Huile Électrique Magicienne de C. BOURK, N.-D. de Lévis, P.Q.

STE-ANNE DE BEAUPRE
Post Office Hôtel : LAPOINTE & PARADIS
Propriétaires

TROIS-RIVIERES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Mérinos à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE
JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTRÉAL
THE BRITISH CIGAR STORE
1574, rue Notre-Dame

RESTAURANT OCCIDENTAL
121, rue Vitré, Montréal

RESTAURANT VICTOR
594, rue Laguchetière

CHAUSSURES
J. D. LATOUR & CIE., 1831, r. Ste-Catherine
Librairie française
252 1/2, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puisseance.

HOTEL JACQUES-CARTIER
23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER

Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
J. P. MARTEL, Prop.
Montréal

HOTEL RICHELIEU
ISIDORE DUROCHER & CIE
MONTRÉAL

Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir ; ces entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
Montréal

Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU,
Propriétaire.

ANNONCE DE John Murphy & Cie

Excellentes occasions dans les étoffes à robes

Nous donnons des chances exceptionnelles dans les nouvelles étoffes à robes, et nous attirons l'attention sur les articles suivants :

Etoffes moutonneuses de goût, de toutes couleurs : à 10c la verge.

DRAPS UNIS

Noir ou de couleur ; pour 13c seulement, la verge.

DRAPS UNIS

Dans toutes les couleurs ; qualités supérieures : pour 15c la verge seulement.

MAGNIFIQUE PLAID POUR HOMMES

dans toutes les couleurs nouvelles ; une spécialité : seulement 18c la verge.

TWEEDS DE CANTS POUR COSTUMES

Dans les genres les plus nouveaux, seulement 25c la verge.

DRAP DE DAME DOUBLE LARGEUR

48 pouces de large, de toutes les nuances remarquer le prix ; seulement 30c la v.

TWEED A ROBES DOUBLE LARGEUR

A choisir parmi toutes les couleurs les plus récentes : seulement 40c la verge.

ETTOFFES A ROBES EN POIL DE CHAMEAUX

Dans le genre le plus nouveau. De 50 cts à \$1.10 la verge.

Les dames qui ont besoin d'étoffes à robes seront certaines d'avoir ce qu'il y a de mieux et le plus grand choix, en allant directement chez

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Au comptant et à un seul prix
Bell Tel. 2193 Federal Tel. 580

Demandez le Pond's Extract. Evitez les imitations



POUR

- Tous les Maux
- Hémorroïdes
- Contusions
- Catarrhes
- Blessures
- Douleurs
- Brûlures
- Toilette

Fac-Simile du Flacon enveloppé de papier chamois.
SERVEZ-VOUS DE

POND'S EXTRACT

Il guérit les

- Engelures
- Enrouements
- Rhumatismes
- Maux d'Yeux
- Hémorrhagies
- Inflammations
- Maux de Gorge

Préparé seulement par la
POND'S EXTRACT CO.
76 Fifth Avenue
New York

Colonne Carsley

OCCUPES A VENDRE NOS

Habillements de garçons
 Habillements de garçons
 Habillements de Matelot
 Habillements de Matelot
 Habillements Noirs
 Habillements Noirs

Paletots d'automne
 Paletots d'automne

Bons Habillements d'école serviables
 Bons Habillements d'école serviables

Pour toutes sortes d'habillements de garçons, venez directement aux quartiers généraux où vous trouverez l'assortiment le plus considérable, le mieux choisi et le meilleur marché en ville.

S. CARSLY

Etoffes à robes rayées de choix

Laine Desideratum à 4 brins de Carsley
 Laine Desideratum à 4 brins de Carsley
 à \$1 la livre

Laine Unshrinkable à 4 brins de Carsley
 Laine Unshrinkable à 4 brins de Carsley
 à \$1.15 la livre

Meilleure Laine Germantown, à 4 brins
 Meilleure Laine Germantown, à 4 brins

Nouvelles étoffes à Robes Carreautées

Lisez précisément ceci

Meilleure laine noire de Saxe, 4 brins
 Meilleure laine noire de Saxe, 4 brins
 18c le paquet, \$1.25 par boîte d'une livre
 Quelques boîtes encore. Le prix ordinaire de cette laine est \$1.60 lb.

Laine d'une \$1.60 pour \$1.25
 Laine d'une \$1.60 pour \$1.25

S. CARSLY.

Nouveautés dans les soies de fantaisie

DEPARTEMENT DE MANSCHESTER

Nouvelles Flanelles pour robes de matin
 Nouvelles Flanelles à dessins pour robes de matin

Nouvelles Flanelles cachemire à dessin
 Seulement 57c

Ces flanelles sont en croisé français, ne changent pas, faites par les meilleurs fabricants. Grand assortiment en vente.

S. CARSLY

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE

THE TETLEY

CARSLEY & CIE

Agents pour le gros, Montréal

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
 Qui coudra avec douceur,
 Un fil pour coudre à la main ou à la machine,
 Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

EVER READY

Les baleines de corsages
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

S. CARSLY

65, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

“ WESTERN ”

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.58
 Sécurité pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE,
 Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie.,
 Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

252

Vous deviendrez fort
 et bien portant en faisant usage du



DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre Dame, plus haut que le carré Chaiboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hards Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cols, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES
 DE
GEO TUCKER
 SIROP BOTANIQUE DE
GEO TUCKER EST
 GARANTI DE GUERIR LA
 TOUX ET LA
 COQUELUCHE

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES
GEO TUCKER NA PAS
 D'EGALE POUR LES
 COULEURS DES YEUX
 L'AMIE DES
 DAME

ARRAPAHOU
 OU
DE GEO TUCKER, POUR
 LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNU.

\$5.000 DE RÉCOMPENSE
 POUR DE MEILLEURES
MEDICINES
 PATENTÉES
 VENDUS PAR TOUS
 PHARMACIENS
 ET ÉPICIERS
 RESPECTABLES
 DEPOT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE & GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC. 12 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMÉDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

LYMAN, FILS & Cie
 PHARMACIE EN GROS,
 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

429, RUE GRAIG
 EN FACE DU
 CHAMP DE MARS

ÉTABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en dem pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

MONTREAL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.
 Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
 Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.
 Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.
 Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (35 cents).
ALFRED LIMOGES,
 Saint-Eustache, P. Q.

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporé par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1890

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Ed. J. P. ...
J. A. Early

Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk
 Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
 A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
 Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 14 OCTOBRE 1890

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 BILLETS à \$ 20 chaque. Moitié, \$10
 Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINANT

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900

3,134 prix se montant à..... \$1,054,800

PRIX DES BILLES :

Billet complet, \$20 ; Demis \$10 ;
 Quarts \$5 ; Dixièmes \$2 ;
 Vingtièmes \$1.

Prix des Clubs, 55 billets d'une piastre pour \$50

ENVOYEZ TOUT ARGENT PAR L'EX-PRESS, ET LA COMPAGNIE PAIERA LES FRAIS DE PORT.

S'adresser à **M. A. DAUPHIN,**
 New-Orleans, La

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la Constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la Constitution de cet Etat n'expire que le premier Janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est réunie le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la Constitution de l'Etat soit soumis au peuple à une élection qui aura lieu en 1892 afin de permettre de prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.